



CORPS DES CHEFS DE DAIRAS ET DES CADRES DE L'ADMINISTRATION LOCALE

BOUTEFLIKA OPÈRE UN VASTE MOUVEMENT

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2925 | Ven. 4 - Sam. 5 novembre 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS (10E J)

CHAUD DERBY

AU 5-JUILLET



Pages 11-12-13-14

ANNULATION DE LA RETRAITE ANTICIPÉE

LES SYNDICATS EN CAMPAGNE À L'APN

Page 3



CLASSEMENT DE LA PROSPÉRITÉ DANS LE MONDE
L'ALGÉRIE À LA 111^{EME} PLACE



Page 5

ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE : DES PAYS SÛRS
L'ALLEMAGNE RENONCE À LES CLASSER DANS LA LISTE

Page 4

RECHERCHÉE POUR KIDNAPPING
LA POLICE TIRE SUR UNE PERSONNE À CONSTANTINE



Page 6



POLITIQUE DE SUBVENTION

LES PRÉCISIONS DU GOUVERNEMENT

Page 5

MÉTIERS À HAUTE PÉNIBILITÉ

CRITÈRES MÉDICAL ET SCIENTIFIQUE BIENTÔT DÉFINIS

Page 3



34
morts en une semaine
dans des accidents de
la route

6
quintaux de kif traité
saisis à Tlemcen (MDN)

90
fauteuils de compétition
de don à des clubs hand-
isports

Plus de 18.300 ha de forêts parcourus par les feux depuis juin

Les feux de forêts ont touché 18.370 hectares (ha) à travers le pays depuis juin dernier avec 3.150 foyers d'incendie, apprend-on avant-hier auprès de la Direction générale des Forêts (DGF).

Durant la période allant du 1er juin au 2 novembre 2016, ces foyers d'incendie ont ainsi parcouru 6.717 ha de forêts, 5.567 ha de maquis et 6.086 ha de broussaille, soit une moyenne de 20 foyers/jour et une superficie de 5,83 ha/foyer.

Durant la même période de l'année 2015, les feux de forêts avaient touché 13.010 ha avec 2.266 foyers.

Pour la semaine du 27 octobre au 2 novembre, la DGF a enregistré 73 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 2.541 ha dont 1.040 ha de forêts, 537 ha de maquis et 964 ha de broussaille, soit une moyenne de 10 foyers/jour et une superficie de 35 ha/foyer.

Selon le classement de la DGF, les dix wilayas les plus touchées sont Sidi Bel Abbès (4.211 ha), Bejaia (3.046 ha), Tizi-Ouzou (2.274 ha), Boumerdes (936



ha), Jijel (909 ha), Tlemcen (743 ha), Souk Ahras (614 ha), El Tarf (550 ha), Blida (508 ha) et Médéa (461 ha).

C'est la région Est du pays qui a été la plus touchée avec 6.664 ha, suivie de l'Ouest (6.289 ha), puis du Centre (5.417 ha).

L'histoire de la médiation algérienne bientôt enseignée dans les universités américaines



L'histoire de la médiation algérienne dans la résolution des conflits internationaux sera enseignée dans les universités américaines dans le cadre d'un nouveau cursus dont la mise en place est prévue en

2017, a annoncé à Oran la vice-présidente adjointe du Centre pour le Moyen-Orient et l'Afrique de l'Institut pour la paix des Etats-Unis (USIP).

Cette initiative de l'USIP a pour objectif de "mettre en relief la longue histoire de la médiation algérienne et l'importance du rôle de l'Algérie dans la négociation pour la résolution des situations de crise au niveau international et régional", a précisé Manal Omar à l'occasion d'une rencontre tenue au siège de l'association socio-culturelle "Santé Sidi El-Houari" (SDH).

Le cursus universitaire en cours de préparation aux Etats-Unis sera de niveau "Master", a-t-elle fait savoir, signalant que ce projet sera concrétisé après la publication par l'USIP d'un ouvrage global sur la médiation et la négociation, en cours d'élaboration. "Cet ouvrage comprendra un chapitre entier dédié exclusivement à l'histoire de la médiation algérienne, écrit par les médiateurs eux-mêmes ou sous forme d'entretiens", a-t-elle expliqué, ajoutant qu'un autre chapitre est également inclus sous la plume du diplomate algérien Lakhdar Brahimi.

Aides humanitaires au profit des populations libyennes frontalières

Des aides humanitaires ont été acheminées avant-hier au profit des populations libyennes établies dans les zones frontalières, a-t-on constaté.

Retenues au titre des efforts prônés par l'Etat algérien en faveur du peuple frère et voisin libyen, ces aides, acheminées à bord d'un avion-cargo relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), en provenance de la base aérienne de Boufarik vers l'aéroport de "Tisska" de Djanet (wilaya d'Illizi), consistent en des produits alimentaires de première nécessité, qui seront acheminés au profit des populations frontalières par le poste frontalier de Tinelkom, 210 km de la ville de Djanet.

Supervisé par les unités de l'ANP, en coordination avec les services du croissant rouge algérien (CRA), cet élan de solidarité, préconisé par l'Etat algérien en faveur des populations frontalières libyennes, s'as-



signe comme objectifs la consolidation et le raffermissement des relations fraternelles et de coopération avec les pays voisins, a-t-on indiqué.

D
I
X
I
L
T



Mustapha Mekideche

« L'économie algérienne en temps de crise a continué à assurer son fonctionnement. À travers l'analyse concrète, à la fois sectorielle et institutionnelle, on voit comment cette résilience a été construite par des politiques publiques avec le Fonds de régulation des recettes (FRR) et les réserves de change. Cette résilience a fonctionné mais elle a un temps limité. En 2008, la crise n'a pas duré longtemps. Mais pour celle de 2014, on arrive à l'épuisement des capacités de résilience. Est-ce qu'on sera capables de rebondir ? C'est là toute la question ».

CHINE : IL SE BAT AVEC UN PANDA POUR IMPRESSIONNER SA PETITE AMIE

Dans un zoo de la province de Jiangxi en Chine, un visiteur s'est introduit dans l'enclos d'un panda géant et l'a réveillé. L'animal lui a sauté dessus avant de l'immobiliser plusieurs minutes au sol. L'homme a réussi à s'enfuir, visiblement sans blessures. Plus de peur que de mal ! Il voulait impressionner sa petite amie et s'est retrouvé piégé. Dans le zoo Nanchang de la province de Jiangxi, en Chine, un visiteur s'est introduit dans l'enclos de Meiling, un panda géant de 12 ans qui dormait, et l'a réveillé. La scène est filmée par les caméras de surveillance du zoo : éveillé par l'intrus, l'animal lui saute dessus, lui attrape le pied et ne le lâche plus.

L'homme tente de s'extraire mais les 120 kg de Meiling le maintiennent à terre durant plusieurs minutes. Il réussit finalement à s'échapper en courant. Il aurait aussitôt quitté le zoo. "Selon des témoins, son pantalon a été un peu déchiré par le panda mais l'homme avait l'air d'aller bien. Nous avons également vérifié l'état de santé du panda et avons demandé aux soigneurs de le surveiller de près. Le panda va bien", a déclaré Kuand Huaming, responsable du zoo.

Les autorités du parc ont tenté de retrouver l'individu mais pour le moment en vain.

L'INSOLITE VIRÉE NOCTURNE D'UN CHAMEAU DANS LES RUES DU MANS

Enlevé par plusieurs jeunes, un chameau du cirque Zavatta a été promené dans la nuit de jeudi à vendredi, dans les rues du Mans.

Vous vous promenez un soir dans la rue et tombez nez-à-nez avec... un chameau. Certains ont pu en faire récemment l'expérience au Mans. Après avoir été volé, un chameau du cirque Zavatta a été promené dans les rues de la ville sarthoise par plusieurs jeunes dans la nuit de jeudi à vendredi. L'animal plus habitué aux feux des projecteurs qu'aux virées nocturnes improvisées ne semble pas avoir été trop bousculé, comme le montrent certaines vidéos diffusées par ses ravisseurs.

Cinq personnes "surexcitées", comme le décrit le journal local Le Maine Libre auraient coupé le grillage de son enclos avant de repartir en ville avec l'animal. L'escapade a en partie été filmée et diffusée sur Snapchat. Ces courtes séquences ont été par la suite partagées et visionnées des centaines de fois sur Twitter. Après cette petite promenade de santé, le chameau a finalement été attaché à un poteau. De leur côté, les jeunes gens ont ensuite été repérés par les policiers de la Bac, mais n'ont pas été interpellés. .

ANNULATION DE LA RETRAITE ANTICIPÉE

Les syndicats en campagne à l'APN

Après quatre journées de grève, les syndicats autonomes, qui revendiquent le maintien de la retraite anticipée, marque une pause dans la protesta.

PAR KAMAL HAMED

Une pause qui ne veut nullement dire qu'ils ont déposé les armes puisque cette halte est mise cependant à profit pour sensibiliser davantage sur leurs revendications d'autres acteurs de la scène politique nationale. A ce titre, des représentants de ces syndicats autonomes sont en effet allés défendre leurs positions devant les parlementaires, à l'APN plus précisément. Pas devant la commission permanente spécialisée, qui a déjà entamé l'examen du projet de loi sur la retraite et dans lequel figure en bonne place la mesure annulant la retraite anticipée, mais devant les parlementaires de l'opposition. Avant hier jeudi, ces syndicats ont été invités à une séance de travail par le groupe parlementaire du FFS alors que la veille, soit mercredi, ils étaient les hôtes du groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV).

« Cette rencontre a permis aux 12 représentants des syndicats d'exposer leurs propositions sur la nouvelle loi sur



la retraite et leurs doléances aux parlementaires » indique le chef du groupe parlementaire du FFS, Chaffaa Bouaiche, sur son compte facebook, en promettant de revenir avec beaucoup plus de détails sur cette rencontre. Ces syndicats autonomes, qui ont initié quatre journées de grève les 17 et 18 octobre et les 24 et 25 du même mois notamment dans le secteur de la Fonction publique pour exiger l'annulation de la décision de mettre fin à la retraite anticipée, ont certainement voulu sensibiliser les groupes par-

lementaires de l'opposition sur leurs revendications.

Selon un communiqué du groupe parlementaire de l'AAV ces représentants des syndicats ont notamment dénoncé leur marginalisation lors de la tripartite au cours de laquelle a été prise cette décision qui a suscité leur colère. C'est en effet au cours de la dernière réunion tripartite, gouvernement UGTA et patronat, que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé l'annulation de la retraite anticipée en vigueur depuis les années 90.

Les syndicats autonomes estiment n'avoir pas été consultés et associés à cette décision.

De fait, selon toujours le communiqué de l'AAV, ces syndicats s'élèvent contre cette attitude en s'étonnant de leur marginalisation alors qu'ils sont dûment reconnus par les législations du pays puisque disposant d'un agrément officiel. Les pouvoirs publics n'ont, pour rappel, jamais convié les syndicats autonomes à la réunion tripartite qui a lieu périodiquement. Seule l'UGTA est conviée régulièrement en tant que représentant unique des travailleurs. Une anomalie que les syndicats autonomes ont dénoncé à maintes reprises, ce d'autant que l'UGTA est en nette perte de vitesse et ne représente pas à elle seule le monde du travail et les travailleurs. Les syndicats autonomes dénoncent aussi leur exclusion par la commission de la santé de l'APN lors de l'examen du projet de loi sur la retraite. Un projet qui devrait passer devant la plénière de l'APN vers la fin du mois en cours. Mais bien avant il est certain que les syndicats autonomes vont initier d'autres actions de protestations.

IL est fort possible qu'ils aillent vers une grève illimitée ce d'autant que le gouvernement est décidé à faire passer son projet de loi et n'a aucune intention de faire marche arrière.

K.H.

CRITÈRES MÉDICAL ET SCIENTIFIQUE DES MÉTIERS À HAUTE PÉNIBILITÉ La commission en phase de les définir

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les travaux de la commission sur les métiers à haute pénibilité, installée récemment par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans le cadre du projet de loi relatif à la retraite, est « en phase de définition du critère médical et scientifique » de ces métiers, a indiqué avant-hier Mohamed-Lakhdar Badreddine, conseiller auprès du secrétaire général de l'UGTA.

La commission chargée d'élaborer les métiers à haute pénibilité dans le cadre du projet de loi relatif à la retraite, est en phase de définir le critère médical et scientifique de ces métiers.

Ce travail est confié à des médecins spécialistes en médecine du travail, a pré-

cisé le même responsable, estimant qu'« il s'agit d'un travail laborieux », a déclaré à l'APS M. Badreddine.

La commission compte plus d'une trentaine de membres représentant les fédérations de l'UGTA, des médecins et des experts dans le but de recevoir des propositions liées aux métiers à haute pénibilité.

Elle effectuera des visites sur les lieux du travail pour se rassurer des postes définis à haute pénibilité, a-t-il expliqué. Dans le souci de préserver le système de retraite et de garantir sa pérennité pour les générations futures, le gouvernement avait engagé un projet de réforme après une concertation avec les partenaires sociaux (UGTA-patronat) lors de la

19ème tripartite du 5 juin 2016, rappelle-t-on.

Cette réforme vise à revenir à l'âge légal de départ à la retraite, fixée par la loi et à abroger l'ordonnance 97-13 relative la retraite sans condition d'âge et à la retraite proportionnelle. A cet effet, le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 83-12 du 02 juillet 1983 relative à la retraite, prévoit essentiellement 5 mesures phares. Il s'agit, notamment, du maintien de l'âge minimum de la retraite à 60 ans et de maintien de la possibilité de départ à la retraite de la femme travailleuse à sa demande dès 55 ans.

Les travailleurs dans des postes de travail à haute pénibilité pourront bénéficier

er de la retraite avant l'âge de 60 ans. Un décret exécutif définira les différents métiers concernés.

L. B.

FLN Ould Abbès ouvert au dialogue « sans préalable »

Djamel Ould Abbès, a lancé, avant-hier un énième appel à « l'unité » à l'adresse des militants et des cadres de son parti. Le secrétaire général du FLN a néanmoins une seule condition : « Nos portes sont ouvertes à tous ceux qui pour une raison ou une autre ont pris leur distance avec le parti, mais le retour doit se faire sans aucun préalable ».

Plusieurs personnalités réputées pour leur opposition à Amar Saàdani et à Abdelaziz Belkhadem ont fait le déplacement aujourd'hui pour assister à la cérémonie durant laquelle le siège du parti a été baptisé au nom des Six historiques qui ont décidé du déclenchement de la Révolution. Parmi eux Abdelaziz Ziari, ancien président de l'APN, Abdelkrim Abada, Mohamed Seghir Kara et Salah Goudjil.

Djamel Ould Abbès a refusé de commenter l'absence d'Amar Saàdani.

« C'est un détail. Il doit avoir ses raisons », s'est-t-il contenté de dire. « Il n'y a aucun problème entre le FLN et le SG sortant », a-t-il souligné.

R. N.

CORPS DES CHEFS DE DAÏRAS ET DES CADRES DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Bouteflika opère un vaste mouvement

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé avant-hier à un mouvement dans le corps des chefs de daïras, des directeurs de la réglementation et des affaires générales, des directeurs de l'administration locale et des inspecteurs généraux de wilayas, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution.

Ce mouvement comprend les décisions de mutation des cadres totalisant une ancienneté supérieure à 5 années dans leurs postes actuels et la promotion de cadres dans les postes vacants, indique le min-

istère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. « Les promotions contenues dans ce mouvement consacrent le principe d'intégration des jeunes cadres et la promotion de la femme dans l'occupation des postes de responsabilité au sein des collectivités locales », précise la même source. Le mouvement concerne la mutation de 177 chefs de daïras et la promotion de 100 cadres en qualité de chef de daïra. Il s'agit aussi de la mutation de 9 directeurs de la réglementation et des affaires générales (DRAG) et la nomination de 8 cadres en qualité de

DRAG. S'agissant des directeurs de l'administration locale (DAL), il a été procédé à la mutation de 11 DAL et la promotion de 9 cadres en qualité de DAL. En ce qui concerne les inspecteurs généraux de wilayas (IGW), le mouvement concerne la mutation de 3 IGW et la promotion de 4 cadres en qualité d'IGW. « Ce mouvement vient en complément de celui opéré dans le corps des secrétaires généraux de wilayas (SGW) qui a concerné la mutation de 6 SGW et la promotion de 7 cadres en qualité de SGW », rappelle la même source.

R. N.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRO-MALIEN

Les opérateurs des deux pays veulent impulser la coopération bilatérale

Parmi les pays subsahariens avec lesquels l'Algérie développe une coopération privilégiée, le Mali est devenu plus attractif pour les entrepreneurs et les opérateurs économiques algériens qui ont déjà réussi à placer leurs produits sur le marché limitrophe au sud-ouest du pays.

PAR AMAR AOUIMER

Les exportateurs algériens publics et privés ont pénétré le marché de ce pays en commercialisant notamment des produits agricoles frais et agroalimentaires.

Les opérateurs économiques algériens et maliens sont appelés à s'impliquer "résolument" dans les actions de coopération entre les deux pays, a indiqué un responsable du ministère des Affaires étrangères lors du 1er Forum des hommes d'affaires qui s'est tenu à Bamako.

"J'invite les opérateurs économiques des deux pays à s'impliquer résolument dans les actions de coopération et à devenir des acteurs importants dans le développement des relations bilatérales notamment dans le domaine économique", a souligné le directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères, Soufiane Mimouni, lors de cette rencontre.

Ce forum des hommes d'affaires, premier du genre, et auquel prennent part une dizaine d'opérateurs économiques, se



Le Premier ministre algérien et son homologue malien

tient en marge de la 12e session de la Grande commission mixte de coopération algéro-malienne dont les travaux s'ouvrent jeudi à Bamako sous la co-présidence du Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue Modibo Keita.

Mimouni a expliqué que l'Algérie s'emploie à diversifier son économie et à tirer profit des nombreuses opportunités économiques du marché africain notamment malien. "C'est dans ce cadre que s'inscrit ce Forum des hommes d'affaires

ainsi que celui des hommes d'affaires africains que l'Algérie s'apprête à abriter du 3 au 5 décembre prochain", a-t-il précisé relevant que les deux pays disposent d'assez d'atouts comme les liens historiques, la qualité des relations politiques et la volonté de conférer un caractère "privilégié" à la coopération économique, pour construire un partenariat "exemplaire". Pour lui, les opportunités sont nombreuses et la complémentarité entre les deux économies offre de larges possibilités d'accroître de manière substantielle les échanges économiques et commerciaux entre l'Algérie et le Mali.

Les travaux qui sont ponctués par un large exposé sur les opportunités d'investissement et du cadre des affaires au Mali et des rencontres B 2 B, se clôtureront jeudi par la présentation des conclusions et des recommandations du forum, en présence du ministre malien de la Promotion de l'investissement et du secteur privé, et du président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Hadad. A. A.

UN GROUPE D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION AVEC LE PARLEMENT EUROPÉEN

Ould Khelifa insiste sur la nécessité de sa création

PAR RAYAN NASSIM

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a insisté avant-hier sur l'impératif de créer un groupe d'amitié et de coopération avec le parlement européen, tout en inscrivant les propositions des parlementaires dans le cadre d'une coopération fructueuse, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Lors d'une audience accordée au président de la délégation parlementaire européenne chargé des relations avec les pays de l'UMA, M. Pier Antonio Panzeri, M. Ould

Khelifa a exprimé la volonté de l'Assemblée de créer un groupe d'amitié et de coopération avec le parlement européen, à l'instar des parlements nationaux membres et de l'Union Européenne (UE).

L'Algérie oeuvre à ce que la méditerranée soit "une région de paix et de coopération" et à ce que les propositions des parlementaires s'inscrivent dans le cadre d'une coopération fructueuse, a-t-il dit.

La rencontre a été l'occasion de passer en revue les réformes initiées par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, sanctionnées par la révision constitutionnelle qui a consolidé la liberté d'expression, renforcé la participation des partis d'opposition à la vie politique et consacré le principe de séparation des pouvoirs. Par ailleurs, le président de l'APN a indiqué que la réalisation de la paix au

Moyen orient nécessitait une "solution consensuelle" qui garantit l'établissement d'un Etat palestinien. Il a souligné dans ce sens les "efforts constants" de l'Algérie en faveur de la concrétisation de la sécurité et de la stabilité au Mali et en Libye en faisant prévaloir le dialogue pour permettre à ces deux pays voisins de trouver une issue à la crise susceptible de préserver l'union des deux peuples libyen et malien ainsi que la stabilité et l'intégrité territoriale des deux pays.

M. Ould Khelifa a évoqué la visite qu'effectue actuellement le Premier ministre Abdelmalek Sellal au Mali pour prendre part aux travaux de la commission bilatérale algéro-malienne.

Le président de l'APN a réaffirmé la position de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, rappelant que l'Algérie qui soutient le

droit des peuples à décider de leur sort, n'est pas partie au conflit et que la position européenne vis à vis du Sahara occidental revêtait une "importance capitale".

Pour sa part, M. Benziri a salué la qualité des relations qui unissent l'Union européenne et l'Algérie, mettant l'accent sur l'importance d'unifier l'action dans certains créneaux pour conférer aux relations plus de flexibilité au lieu de se contenter de rencontres périodiques.

Le président de la délégation parlementaire européenne a estimé nécessaire de parvenir à des solutions aux questions du Sahara occidental, de la Palestine et du Moyen orient en général, saluant le rôle important de l'Algérie dans la préservation de la stabilité en Libye, au Mali, dans la région du Sahel et en Afrique. R. N.

ERASMUS+, PROGRAMME EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION, LA JEUNESSE ET LE SPORT

L'université algérienne en tire peu de bénéfice

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'université algérienne tire peu de bénéfice du programme Erasmus+ par lequel l'Union européenne finance des bourses de formation dans des universités européennes dans le but de moderniser le système d'enseignement supérieur de pays tiers, a estimé avant-hier l'adjointe du coordinateur du bureau national du programme Erasmus+, le Dr. Malika Kebri.

L'Algérie qui compte 107 établissements universitaires bénéficie de 7 % soit 1,6 millions euros du budget réservé au bassin méditerranéen, a indiqué l'intervenante en marge de la journée d'information sur ce programme organisée à l'université Batna1.

En 2015, l'Algérie a connu l'enregistrement de 357 mobilités dans ce domaine vers l'étranger et devra en connaître 422 durant l'année en cours, a-t-elle ajouté soulignant que ce programme concerne 33 pays dont l'Algérie et s'intéresse à l'enseignement, le training, la jeunesse et le sport avec l'objectif de moderniser l'enseignement universitaire et l'amener à participer davantage au développement socio-économique. Selon Kebri, ces journées visent à présenter à la communauté universitaire ce programme et les opportunités et avantages qu'il offre à la fois aux étudiants, aux enseignants et aux staffs administratifs. Pr. Samah Djeddi de l'université d'Annaba a présenté durant la rencontre son expérience du programme Erasmus+ qui lui a permis d'accéder à des bourses et des stages dans plusieurs uni-

versités européennes et a assuré aux étudiants et aux jeunes chercheurs que la crainte de l'obstacle linguistique ne doit pas les décourager car le programme prend en charge cet aspect.

Elle a également noté que l'université de Batna qui a été classé 13ème dans le continent africain peut tirer profit de ce programme qui propose aux étudiants et enseignants de développer leurs connaissances et compétences à travers de bourses dans les universités d'Europe.

L'animatrice de la rencontre à l'université de Batna, Dr. Lamia Bouamra Benyahia, chargée de la coopération étrangère avec les universités a relevé que l'initiative a pour but de présenter aux étudiants, enseignants et travailleurs de l'université les opportunités offertes par ce programme de coopération. C. A.

ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE, DES PAYS SÛRS
L'Allemagne renonce à les classer dans la liste

La chambre haute du Parlement allemand (Bundesrat) a finalement refusé de classer l'Algérie, le Maroc et la Tunisie parmi les pays sûrs. En conséquence, les migrants ne pourront pas être immédiatement expulsés vers ces pays. Le ministre Thomas de Maizière a décrit la situation comme étant « incompréhensible », la chambre basse ayant classé ces trois pays comme sûrs au mois de mai, rapporte l'Express. De Maizière a affirmé que les migrants coupables de crimes devaient être « poursuivis en justice et qu'il fallait, toutes les fois où cela est possible, leur faire quitter l'Allemagne », faisant en particulier référence aux coupables des agressions sexuelles commises en groupe à Cologne après le nouvel an 2016.

Un migrant algérien avait été condamné avec sursis, et trois autres migrants avaient été relâchés faute de preuves, selon la même source. R.

POLITIQUE DE SUBVENTION

Les précisions du gouvernement

Le projet de loi ne comprend aucun article lié à la politique de subvention par l'Etat, a souligné avant-hier à Alger le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi.

PAR RIAD EL HADI

Intervenant en marge d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que «*L'Etat n'a pas renoncé à la politique de subvention dans le projet de loi de finances 2017*», se référant aux transferts sociaux fixés à des niveaux très élevés.

Le Gouvernement compte, à l'avenir, consacrer ces subventions aux nécessaires à travers un nouveau système qui est en cours de préparation, a-t-il indiqué, soulignant que la politique de subventions serait maintenue pour tous jusqu'au parachèvement de ce système.

A une question sur les nouvelles mesures fiscales contenues dans le projet de loi, Baba Ammi a affirmé qu'il n'y aurait pas de pression fiscale, estimant que l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée n'aurait pas d'effet "boule de neige" sur le consommateur algérien.

La taxe sur la valeur ajoutée en Algérie - qui augmente de 2% dans le projet de finances 2017 - reste faible par rapport aux pays du Maghreb où elle varie entre 25% et 30%, a indiqué le ministre.

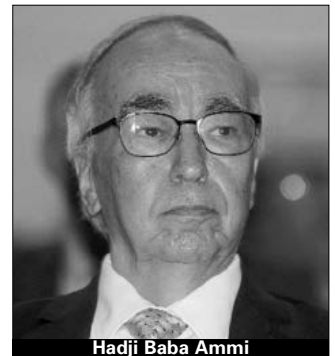
Evoquant la nouvelle augmentation des prix du carburant prévue dans le PLF, M. Baba Ammi a précisé que le prix du carburant en Algérie restait bien inférieur au prix réel en dépit des augmentations enregistrées en 2016 et celles prévues pour 2017.

Il a indiqué que l'Etat consacrait près de 1,630 milliard de dinars par an en tant que subventions aux hydrocarbures, ce qui constitue un effort considérable, selon le ministre.

Pour l'amélioration de la fiscalité ordinaire, le ministre a affirmé que le recouvrement fiscal serait amélioré de façon progressive, outre la préparation d'une série de mécanismes à cet effet, dont la modernisation de l'administration des impôts, soulignant qu'un programme rigoureux de contrôle des fraudeurs et des individus coupables d'évasion fiscale. A une question sur l'indemnisation du droit de concession sur les terres agricoles relevant du domaine public, Baba Ammi a indiqué que l'indemnisation était uniquement accordée dans le cadre d'une expropriation pour utilité publique, mais ceux désirant renoncer, de leur propre chef, à la concession ne bénéficieraient pas donc du droit d'indemnisation.

Cette indemnisation s'élève à 60% de la valeur commerciale des terres agricoles, tandis que les 40% restants reviennent à l'Etat, a-t-il dit.

L'indemnisation du droit de concession



Hadji Baba Ammi

sur les terres agricoles relevant du domaine public de l'Etat dans le cadre de l'expropriation pour l'utilité publique englobe les biens en surface (investissements réalisés sur la terre agricole) et les droits en nature relatifs à la concession pour une durée de 40 ans.

R. E.

PLAINTES SUR LA MISE SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE D'ANCIENS MEMBRES DE L'EX-FIS

Louh remet les pendules à l'heure

PAR INES AMROUDE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé avant-hier que ses services «*n'ont été informés d'aucune plainte*» concernant la mise sous contrôle judiciaire d'anciens membres du Front islamique du salut (FIS dissous) depuis 2009 pour participation à une marche non autorisée à Alger.

Répondant à une question du député Hassan Aaribi lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, sur «*la mise, depuis 2009, sous contrôle judiciaire de trois membres du FIS dissous (Ahmed Ben Mohamed, Kamel Guemazzi, Abdelkader Boukhamkham) pour participation à une marche non autorisée à Alger*», M. Tayeb Louh a indiqué qu'«*aucune plainte n'a été déposée au sujet de ces trois individus*», annonçant qu'«*une enquête sera ouverte à cet effet*».

Il a précisé à ce propos, que «*s'il s'avère que la procédure était illégale, des mesures s'imposeront alors*».

Détournement de foncier agricole : «*La justice tranchera quel que soit le mis en cause*»

D'autre part, et s'agissant des affaires de détournement du foncier agricole, le ministre de la Justice a ajouté que la justice «*joue pleinement son rôle*» et «*tranchera ces affaires conformément à la loi*», rappelant que «*quel que soit le mis en cause, la justice assumera son rôle en ce qui a trait à la protection des terres agricoles et à la lutte contre le crime*».

«*Très faible*» taux de récidive chez les bénéficiaires des mesures de grâce

Le ministre a par ailleurs indiqué que le taux de récidive chez les bénéficiaires des mesures de grâce était «*très faible*». M. Louh qui répondait à une autre question orale du député Hassan Aribi a fait savoir que les statistiques de son département ministériel relevaient un très faible taux de récidive chez les bénéficiaires des mesures de grâce.

La promulgation de la grâce au profit des détenus relève des prérogatives du président de la République et c'est une mesure prévue dans toutes les Constitutions du monde, a soutenu le ministre précisant que les auteurs de crimes «*majeurs*» tels le trafic de drogue, l'homicide volontaire, la corruption et l'agression de mineurs étaient

exclus de la grâce présidentielle.

M. Louh a également rappelé que l'Algérie a adapté sa législation à la nouvelle réalité nationale et internationale soulignant que la dernière révision constitutionnelle, décidée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, avait consolidé le rôle de la justice en tant que garant des droits et des libertés. Le plan d'action du gouvernement et le programme de réforme de la justice ont consacré un large espace à la protection de la société et des individus contre le crime, notamment à travers le traitement rapide des affaires pénales et la mise en place de règles juridiques limitant le recours à la détention préventive et excluant cette procédure durant l'enquête judiciaire, a-t-il poursuivi.

Comme la sanction ne suffit pas à elle seule pour lutter contre le crime, l'Algérie a adopté une politique visant à garantir des emplois et à éradiquer l'habitat précaire, outre les actions d'anticipation menées par l'institution militaire qui ont permis de faire échec aux plans criminels et terroristes, a-t-il fait remarquer.

Pour M. Louh, la sanction ne constitue pas un moyen de vengeance contre les criminels, mais vise à en prémunir la

société.

«*Les conditions de détention en Algérie saluées par des institutions internationales*»

Les conditions de détention en Algérie sont saluées par plusieurs institutions internationales et le pays partage son expérience en la matière avec des pays avancés, s'est-il félicité affirmant que la justice nationale accomplissait sa mission en toute indépendance.

Tous les citoyens sont égaux devant la loi et nul ne pourrait contrer la marche des réformes en cours dans le secteur, a insisté M. Louh qui s'est engagé à ouvrir des enquêtes sur tout agissement contraire à la loi. «*L'Algérie n'a rien à cacher tant à l'intérieur qu'à l'extérieur*», a-t-il martelé faisant encore savoir que les lieux de détention étaient désormais communiqués au procureur de la République.

L'action de la police judiciaire sera soumise à un contrôle plus approfondi dans le cadre du projet de réforme du tribunal pénal pour éviter les mesures abusives.

I.A.

CLASSEMENT DE LA PROSPÉRITÉ DANS LE MONDE

L'Algérie à la 111^e place

L'Algérie a été classée 111e sur 149 pays évalués par l'index de prospérité établi, ce vendredi 4 novembre, par le Legatum Institute, think tank indépendant au sein de la firme d'investissement Legatum group basé à Dubaï.

Cet indice de prospérité vise à évaluer le succès national et la prospérité en fonction non seulement de la richesse matérielle, mais aussi du bonheur quotidien et des perspectives d'avenir, selon l'institut.

Neuf critères sont pris en compte dans ce classement : la qualité de l'économie, l'environnement des affaires, la gouvernance, l'éducation, la santé, la sécurité, la liberté

personnelle, le capital social et l'environnement naturel.

À la 111e place dans le classement global, l'Algérie perd 15 places par rapport à 2015, où elle était classée 96e. Suivant les critères posés par l'index, l'Algérie est 53e en matière de santé (63e en 2015), 60e pour la sécurité (82e en 2015), 75e pour l'environnement naturel (pas de données en 2015), 90e pour l'éducation (81e en 2015), 116e pour l'ouverture économique (50e en 2015) et 120e pour la gouvernance (102e en 2015). L'Algérie obtient la 131e place pour l'environnement des affaires (97e en 2015 dans l'ancienne catégorie «*entrepreneuriat et opportunité*»), la 136e pour la liberté personnelle (135e en 2015) et

la 138e pour le capital social (105e en 2015).

En tête du classement, on retrouve principalement des pays d'Europe occidentale, la première place étant toutefois occupée par la Nouvelle Zélande, suivi de la Norvège et de la Finlande. Le Royaume-Uni est 10e, la France 18e et les États-Unis 17e. Du côté du Maghreb, le Maroc est 101e et la Tunisie 93e. En bas du classement, on trouve principalement des pays africains et les pays en proie aux conflits au Moyen-Orient, parmi lesquels le Nigéria, la Libye, l'Irak, le Soudan, la République centrafricaine, l'Afghanistan et le Yémen.

R. N.

CONFLITS AU MOYEN-ORIENT

« L'Algérie est guérie et prévenue » selon Richard Raimbaud

« L'Algérie est guérie et prévenue » contre les conflits au Moyen-Orient, a indiqué avant-hier à Alger, l'ancien ambassadeur français et auteur Michel Raimbaud.

PAR ROSA CHAOUI

« L'Algérie est guérie et prévenue contre les conflits qui prévalent actuellement dans le Moyen-Orient. Un pays prévenu en vaut deux », a souligné M. Raimbaud lors d'une conférence organisée par les éditions ANEP (Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité) dans le cadre du 21ème Salon international du livre d'Alger (SILA).

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Plus de 7 quintaux de kif traité saisis à Tlemcen

Plus de 7 quintaux de kif traité ont été saisis mercredi par des Gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale à Tlemcen, a indiqué avant-hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, des gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, le 2 novembre 2016 à Tlemcen (2ème Région militaire), une importante quantité de kif traité s'élevant à sept (7) quintaux et 3 kilogrammes", note la même source.

"A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6ème Région militaire), des détachements de l'ANP ont arrêté 4 contrebandiers, 8 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un pistolet automatique, une quantité de munitions, 9 véhicules tout-terrain, un camion chargé de 35,9 tonnes de produits détergents et 6 détecteurs de métaux", ajoute le communiqué. "D'autre part, des unités de garde-côtes ont déjoué, à Oran et Mostaganem, (2ème Région militaire) des tentatives d'immigration clandestine de 27 personnes à bord d'embarcations de fabrication artisanale", conclut le MDN. Quatre narcotrafiquants arrêtés en possession de 1,2 kilogramme de cocaïne Dans le cadre de lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Tlemcen/2°RM (434) kilogrammes de kif traité. Tandis qu'un détachement de l'ANP en coordination avec les éléments des Douanes a arrêté à Oran, quatre narcotrafiquants en possession de (1,2) kilogramme de cocaïne. A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6°RM, des détachements de l'ANP ont arrêté un véhicule tout-terrain et un camion chargés de (9,8) Tonnes de denrées alimentaires et (6240) boîtes de biscuits destinées à la contrebande, (12) contrebandiers ont été arrêtés. Au niveau de la 5e RM, des éléments des gardes-frontières ont mis en échec à Souk-Ahras, Tébessa et à El-Taref, des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à (23878) litres et ont saisi deux (02) véhicules. D'autre part, des unités des Gardes-côtes ont déjoué, à Oran et Mostaganem/2°RM, des tentatives d'immigration clandestine de (62) personnes à bord d'embarcations de fabrication artisanale.

R. N.

« Toutes les aventures malheureuses que vivent aujourd'hui les pays du Moyen-Orient, notamment l'Irak et la Syrie, n'est qu'un épisode d'un feuilleton qui a commencé dès le début des années 90 avec la chute du bloc URSS, mais pas avec le début du printemps arabe », a-t-il estimé. Le printemps arabe, puisque, note le diplomate, c'est de là que prennent racine les crises actuelles, « est une appellation fabriquée par les médias occidentaux, tout comme l'islamophobie qui est alimentée par l'extrémisme, qui est aussi une création occidentale, et les concepts inventés, tels que, les islamistes modérés, les djihadistes démocrates ... ».

« Le droit de protection des peuples contre les dictatures, souvent évoqué au Conseil de sécurité de l'ONU pour justifier les interventions militaires dans tel ou tel pays, n'est qu'une escroquerie politique qui vise à démolir les Etats pour mettre à exécution la vision économique des Etats-Unis et pour préserver les intérêts d'Israël, appendice des Occidentaux dans la région », a-t-il ajouté. « Il appartient aux pays du Moyen-Orient de trouver leur voies pour sortir des crises actuelles et



Richard Raimbaud

pour éviter de subir encore les plans dictés par les Occidentaux », a-t-il prévenu. L'évolution de la situation en Syrie dégage, dit M. Raimbaud, « une sorte d'atmosphère de fin de guerre. La Syrie résiste et je pense qu'elle résistera encore, je suis confiant », a-t-il insisté.

Et pour preuve, soutient-il, « cinq ans après le déclenchement du conflit, l'Etat syrien ne s'est pas écroulé, jouit de toute sa légitimité et dispose de toutes ses institutions ». « Le monde occidental n'est pas en mesure de dérober à son engagement dans le processus de paix en Syrie », a-t-il noté. Et puis, il y a aussi, argumente-t-il,

« la suprématie des Etats-Unis qui tire à sa fin », car, explique-t-il, « la Russie a récupéré la parité militaire et technologique ».

Michel Raimbaud se trouve en Algérie pour présenter, dans le cadre du SILA, son livre intitulé *Le Grand Moyen Orient An VI : cette tempête qui boussule le monde*, dont la deuxième édition, à laquelle il apporte des enrichissements, sera publiée le 14 novembre courant à Paris.

Michel Raimbaud était ambassadeur de France au Soudan, en Arabie saoudite, en Mauritanie, en Syrie, au Yémen et dans des pays de l'Amérique latine. R.C.

TENTATIVE DE BOMBARDEMENT DE LA MECQUE

L'Algérie condamne « énergiquement »

PAR RACIM NIDAL

L'Algérie a condamné « énergiquement » toute atteinte aux symboles sacrés de l'Islam et de la Nation musulmane, dénonçant le « recours à la violence qui suscite l'indignation de tous les musulmans ».

« Nous avons suivi avec une grande inquiétude les informations faisant état d'une tentative de bombardement de la

Mecque », a déclaré avant-hier à l'APS, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, qui réagissait aux informations selon lesquelles la Mecque aurait été la cible d'une tentative d'agression.

« Nous condamnons avec force toute atteinte aux symboles sacrés de notre religion et de notre nation musulmane, et dénonçons le recours à la violence qui suscite l'indignation de tous les musul-

mans et va contre les préceptes de l'Islam », a-t-il précisé mettant l'accent à ce propos sur « l'impérative préservation de la sacralité des Lieux saints de l'Islam et des valeurs de la civilisation musulmane ». Le porte-parole des AE a réaffirmé la position de l'Algérie vis-à-vis du fléau du terrorisme, sous toutes ses formes, et l'importance de son éradication, exprimant « la solidarité de notre pays avec l'Arabie saoudite ». R. N.

SECTE AHMADIYA EN ALGÉRIE

Démantèlement d'un groupe à M'sila

Un groupe de six personnes de la secte Ahmadiya a été démantelé au cours des dernières 48 heures par les éléments de la sûreté de la daïra de Sidi Ameur (M'sila), ont indiqué jeudi les services de la Sûreté de wilaya. Informés des agissements du groupe de la secte Ahmadiya pour amener un de ses membres à officier la prière dans la commune de Sidi Ameur, les policiers après obtention d'un mandat de perquisition ont trouvé le groupe en train de prier dans une maison d'un de ses membres qui leur ser-

vait d'imam et ont saisi plusieurs livres et dépliant, selon la même source.

L'enquête a montré que les membres du groupe sont originaires de plusieurs communes de M'sila, de wilayas voisines et du littoral et n'accomplissent pas la prière du vendredi dans les mosquées, ajoutent les services de la sûreté de wilaya.

Les membres du groupe ont indiqué que leurs liens avec la secte sont établis à travers une chaîne satellitaire appartenant à l'Ahmadiyya ainsi que des réseaux sociaux et certains sites internet, est-il

indiqué.

Le dossier de l'affaire de groupe accusé de constitution d'un groupe religieux prohibé, création d'un lieu de culte sans autorisation, reproduction et échange de publication d'une pensée extrémiste a été renvoyé devant la justice.

A noter que cette secte repose sur un principe contraire à la foi islamique selon lequel Mirza Gholam Ahmad (1835-1908) serait un prophète après le Sceau des prophètes (QSSS).

R. N.

RECHERCHÉE POUR KIDNAPPING

La police tire sur une personne à Constantine

Une personne a été blessée par balle mercredi soir par des policiers à Constantine, a-t-on appris de sources locales. La victime, un repris de justice, a refusé de répondre aux injonctions des policiers qui dressaient un barrage de contrôle au niveau de la nouvelle ville Ali Mendjili.

Cet individu, connu des services de sécurité, était recherché pour le kidnapping

d'une fille à Alger. Il a tenté de fuir, mais les policiers ont usé de leurs armes pour le blesser. Il a ensuite reçu les soins nécessaires et sa vie n'est pas en danger, selon les mêmes sources.

Par ailleurs, au lieu-dit Chalet des Pins, situé en contrebas de la faculté de médecine de Constantine, deux personnes suspectées d'appartenance à un groupe de soutien aux terroristes ont été interpellées

d'une façon spectaculaire par la police qui les a ensuite relâchées, selon nos sources. Toute la zone a été encerclée bien par la police et l'armée durant cette opération.

Depuis l'assassinat, il y a une semaine d'un policier par des terroristes, les services de sécurité sont en alerte à Constantine. Les recherches pour retrouver les assassins se poursuivent, mais les auteurs de l'attentat demeurent introuvables.

DIRECTION RÉGIONALE D'ALGER-EXTÉRIEUR

Hausse des recouvrements douaniers

La valeur des recouvrements douaniers de la Direction régionale des douanes Alger-extérieur a atteint 248,272 millions de dinars durant les neuf premiers mois de l'année, en hausse de 5,75% par rapport à la même période de l'année 2015 (234,769 millions DA), relève un communiqué de cette direction qui regroupe cinq inspections.

Le nombre de déclarations souscrites à l'import a atteint 133.499 dans la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2016 contre 196.398 déclarations durant la même période en 2015. Le bilan de la Direction régionale fait ressortir qu'en dépit de la baisse des déclarations de douanes à l'importation en 2016, les recouvrements douaniers ont enregistré une hausse de



près de 5,75%. Ces résultats confirment, selon la même source, le succès des mesures adoptées par la direction générale des douanes pour maintenir un niveau de recouvrement douanier confortable au profit du trésor public. Au niveau de l'exportation, 3.888 déclarations ont été enregistrées durant les neuf premiers mois de 2016 contre 8.352 durant la même période de 2015, ajoute le communiqué. La baisse des déclarations à l'importa-

tion en 2016 et la hausse des déclarations d'exportations dénotent la pertinence de la politique gouvernementale visant la réduction de la facture d'importation et l'efficacité de la stratégie d'accompagnement mise en place par la direction générale des douanes à travers les facilitations douanières liées aux exportations hors hydrocarbures conformément au plan stratégique des douanes 2016-2019, est-il expliqué dans le communiqué.

Dans le souci d'améliorer le recouvrement douanier, la direction régionale des douanes Alger-extérieur a pris plusieurs mesures dont la rationalisation des dépenses et la rentabilisation des parts vendues.

Il est également question de recouvrer les objets vendus aux enchères qui englobent toutes les recettes relevant territorialement de la direction. Cette dernière a organisé deux opérations. La première en mars dernier sanctionnée par le recouvrement de près de 24 milliards de centimes pour le compte du Trésor public et la deuxième en juillet avec 10 milliards de centimes. Par ailleurs, les services de la direction régionale ont enregistré 67 infractions au change du 1er janvier au 30 septembre dont 54 infractions qui concernent les opérations commerciales à l'importation dont les amendes ont atteint 4.407.219.478,00 DA. La compétence territoriale de la direction régionale des douanes Alger-extérieur est composée de cinq inspections.

R. E.

LE NOMBRE DES COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE RÉDUIT À 56

Nécessité d'assurer une souplesse dans la gestion du budget d'équipement

Le nombre des Comptes d'affectation spéciale du Trésor (CAS) a été ramené à 56 contre 74 en 2010, date de début de l'opération de leur assainissement à travers le regroupement des comptes ayant la même vocation budgétaire, a indiqué un haut responsable du ministère des Finances. Depuis le début de l'opération de l'assainissement des comptes, 18 CAS ont été fermés pour passer de 74 à 56 actuellement (selon les échéances des lois de finances), a expliqué à la presse le Directeur général de la comptabilité au ministère des Finances, Mohamed Larbi Ghanem, en marge de son audition par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de la loi de finances 2017. Quatre autres CAS seront également fermés d'ici à la fin de l'année 2016 pour arriver à 52 Comptes.

Il s'agit du Compte de gestion du programme d'urbanisation, du Compte de gestion des investissements publics du programme complémentaire de la relance économique 2005-2009, du Compte de gestion des investissements publics du programme de soutien de la croissance économique 2010-2014 et du Compte de gestion des investissements publics du programme de la consolidation de la croissance économique 2015-2019. Le solde de ces CAS sera versé dans le compte des résultats du Trésor à l'exception de 300 milliards de dinars qui seront transférés au Compte de gestion des investissements publics inscrits dans le budget d'équipement de l'Etat. Après la clôture de ces quatre comptes, il y aura, donc, un seul programme d'équipement contre cinq actuellement, a expliqué M. Ghanem lors de sa réunion avec la commission.

Quant aux raisons d'assainissement des Comptes d'affectation spéciale, le même responsable a expliqué qu'il s'agissait de revenir au principe budgétaire des finances publiques qui est l'annualité et l'universalité du budget de l'Etat, permettant une meilleure évaluation et maîtrise de la dépense publique. Dans ce cadre, M. Ghanem a justifié la création des CAS de par le passé par la nécessité d'assurer une souplesse dans la gestion du budget d'équipement afin de produire le maximum d'infrastructures et de services publics. Désormais, a-t-il fait valoir, "nous voulons retourner au principe budgétaire en regroupant un certain nombre de CAS pour avoir une vision commune au niveau de chaque secteur et assurer, par conséquent, une cohérence entre les différents programmes". L'assainissement des CAS a été décidé en application de l'article

24 de la loi de 1995 régissant la Cour des Comptes, qui oblige le ministère des Finances à prendre les mesures nécessaires dans des cas de faits et d'irrégularités préjudiciables au Trésor public ou au patrimoine des entreprises publiques. Dans ses précédents rapports sur le règlement budgétaire, la Cour des comptes avait critiqué la gestion de certains CAS, une position partagée par les députés et les membres de la Commission des finances de l'APN. La Cour des comptes avait alors constaté que le contrôle public de ces comptes était "peu ou pas consacré du tout", sans compter "la défaillance du contrôle interne sous plusieurs aspects". A ce propos, M. Ghanem a réaffirmé que les Comptes d'affectation spéciale du Trésor étaient gérés et contrôlés au même titre que les dépenses budgétaires.

R. E.

LA PRODUCTIVITÉ EN HAUSSE AU 3^e TRIMESTRE AUX USA

Un taux de 3,1% en rythme annualisé

La productivité non-agricole aux Etats-Unis a enregistré sa plus forte croissance en deux ans au cours du troisième trimestre, montrent les statistiques officielles publiées jeudi, mais la tendance reste faible. Le département du Travail a fait état d'une hausse de 3,1% en rythme annualisé de la productivité, qui mesure la production par heure travaillée, sur la période juillet-septembre, mettant fin

à trois trimestres consécutifs de baisse. Les économistes interrogés par Reuters prévoyaient en moyenne une hausse de 2,0%. La baisse de la productivité du deuxième trimestre a été révisée, à 0,2% contre 0,6% annoncé initialement. La productivité est inchangée par rapport au troisième trimestre 2015. L'augmentation de la productivité au troisième trimestre était anticipée

depuis l'annonce la semaine dernière d'une accélération de la croissance du PIB sur la période. La production par tête a augmenté de 3,4% au troisième trimestre, également à son rythme le plus fort depuis le troisième trimestre 2014. Elle avait augmenté de 1,6% sur la période avril-juin. Les coûts salariaux unitaires, soit le coût du travail par unité de produc-

tion, ont quant à eux augmenté de 0,3% en rythme annualisé au troisième trimestre. Pour le deuxième trimestre, après révision, ils sont en hausse de 3,9% alors que l'estimation précédente les donnait en hausse de 4,3%. La rémunération horaire a augmenté de 3,4% sur juillet-septembre, après une hausse de 3,7% sur les trois mois précédents.

R. E.

LAGHOUAT

**Encadrement
des sections
d'alphabétisation**

Au moins 138 enseignants ont été désignés pour encadrer les sections d'alphabétisation, saison 2016-2017, à travers la wilaya de Laghouat, a-t-on appris jeudi de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

A ces enseignants contractuels avec l'ONAEA, s'ajoutent des encadreurs engagés dans le cadre du dispositif de l'insertion professionnelle, a précisé à l'APS le directeur de l'antenne locale de l'ONAEA, Mohamed Rougab.

Ce nombre "relativement important" d'encadreurs est susceptible d'assurer une couverture globale de l'ensemble des sections d'alphabétisation à travers le territoire de la wilaya, y compris en milieu rural, permettant ainsi d'attirer de nouveaux apprenants et de les accueillir dans de bonnes conditions, a-t-il souligné.

Le nombre d'inscrits aux cours d'alphabétisation, niveaux 1 et 2, avoisine actuellement les 2.000 apprenants, et les inscriptions se poursuivent encore pour ce qui concerne le premier niveau jusqu'à la rentrée prévue début octobre prochain, a-t-il encore fait savoir.

Il est, par ailleurs, attendu un rôle accru du mouvement associatif pour attirer le plus de personnes désireuses de s'affranchir de l'illettrisme, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et de rencontres d'information, en associant les mosquées dans la démarche, afin de réduire le taux d'analphabétisme et d'éradiquer complètement le phénomène dans des délais proches, a soutenu M. Rougab.

Les sections d'alphabétisation, notamment celles ouvertes au chef-lieu de wilaya, attire un nombre croissant d'apprenants, notamment parmi la gent féminine.

SAIDA

**Création d'une
1^{re} association
locale de sports
mécaniques**

Une association locale de sports mécaniques, la première du genre, a été créée dans la wilaya de Saïda par des adeptes de motos et cylindrées des rallyes, a annoncé son président, Boualem Abdelkrim.

Créée dimanche, cette association sportive a pour objectifs de former des jeunes adeptes des courses de motos de différents cylindres, en leur inculquant les principes, règlements et techniques de la pratique de cette discipline, selon le président de l'association.

Cette association regroupe déjà 20 adeptes de ce sport mécanique. Elle œuvre à créer, à l'avenir, une ligue de wilaya des sports mécaniques, après la création et la mise en place d'associations et clubs locaux, pour faire participer les adhérents aux manifestations sportives organisées à travers le pays.

Des conducteurs de motos de la wilaya de Saïda ont déjà pris part à des compétitions dont le rallye du Sahara, organisé dernièrement à Ghardaïa.

Les sportifs saïdis ont occupé la 3^e place au classement final, rappelle-t-on.

APS

TIZI-OUZOU, SEPTIÈME FESTIVAL DU TAPIS D'ATH HICHAM

**Hommage du ministre
aux tapissières**

Après le coup d'envoi donné le 23 octobre passé à la maison de la culture de Tizi-Ouzou par la ministre déléguée à l'Artisanat, le rideau est tombé jeudi dernier sur la septième édition du Festival du tapis d'Ath Hicham.

PAR BOUZIANE MEHDI

Présent dans la wilaya pour une visite d'inspection du chantier du nouveau stade de foot-ball de Tizi-Ouzou, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El Hadi, a assisté à la cérémonie de clôture, a indiqué l'APS, ajoutant que dans une allocution de clôture, il a rendu un vibrant hommage aux tapissières qui, en continuant à perpétuer le métier du tissage traditionnel, continuent à préserver le patrimoine culturel national.

Quant au wali de Tizi-Ouzou, Mohamed Bouderbali, il a souligné l'importance de l'artisanat au niveau local où plus de 11.416 artisans exercent différents métiers traditionnels, a fait savoir l'APS, précisant qu'il a mis l'accent sur l'importance de ces festivals qui constitue une occasion pour les artisanes de vendre leurs produits sachant les difficultés de commercialisation qu'elles rencontrent.



Concernant ce problème de commercialisation, la directrice de la Culture a lancé durant ce festival un appel aux investisseurs locaux et aux partenaires de sa direction, pour soutenir les tisseuses en achetant leurs tapis. Selon l'APS, un appel entendu puisqu'une opération d'achat s'est déroulée dans la matinée du jour de clôture avec la participation d'une quinzaine d'opérateurs qui se sont présentés à l'exposition et ont acheté à raison d'au moins trois à quatre tapis

par artisane, même que l'un d'entre eux à même acheté 5 tapis, a affirmé l'APS.

La septième édition du Festival du tapis d'Ath Hicham a été marquée par la participation de 13 ateliers de tissage de la wilaya de Tizi-Ouzou, 40 tisseuses à domicile issues du village Ath Hicham (commune d'Aït Yahia) et des tapissières des wilayas de Tlemcen et Oum El-Bouaghi, invitées d'honneur du Festival.

B. M.

**TINDOUF, BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE LA WILAYA
"Une carte de lecteur pour chaque
élève scolarisé"**

Une campagne "Une carte de lecteur pour chaque élève scolarisé" a été lancée par la bibliothèque publique principale de la wilaya de Tindouf, dans le cadre du rapprochement de cette structure culturelle de la population scolarisée, ont annoncé ses responsables.

Initiée en coordination avec la direction de l'éducation de la wilaya de Tindouf, elle a pour objectif d'inciter à la lecture, chez les élèves notamment, en assouplissant les procédures d'adhésion à la bibliothèque, se résumant essentiellement en un simple formulaire à remplir et des photos, a expliqué à l'APS le directeur de la bibliothèque, Abdallah Hamel.

Pour permettre au plus grand nombre de scolarisés de tirer profit de l'initiative, une caravane sillonne les établissements scolaires pour remettre les cartes de lecteur à leurs titulaires, en vue d'encourager les élèves à se rendre à la bibliothèque, a-t-il ajouté.

Pour M. Hamel, la bibliothèque ne cesse de susciter, depuis son ouverture en mars dernier au public, un vif engouement des lecteurs, toutes caté-



gories sociales confondues, estimés jusqu'ici à 6.000 adhérents.

L'on s'attend à ce que cette campagne draine un plus grand nombre de lecteurs et les faire profiter des 7.163 titres d'ouvrages que renferme la bibliothèque principale de la wilaya de Tindouf, dans divers domaines de la science et du savoir, en plus d'ouvrages destinés à la catégorie des non-

voyants, poursuit le même responsable.

Des prix seront consacrés aux lecteurs assidus, en vue de développer d'étroites relations entre le lecteur et la bibliothèque qui a réservé des espaces pour chaque catégorie, dans le but de leur offrir un cadre de lecture approprié.

APS

AIN-TEMOUCHENT, DIRECTION LOCALE D'ALGÉRIE POSTE

Quatre bureaux de poste opérationnels avant fin 2016



Quatre bureaux de poste seront ouverts dans la wilaya d'Aïn-Témouchent avant la fin de l'année en cours, a annoncé, en marge de la commémoration de la Journée mondiale de la poste, le directeur de l'antenne locale d'Algérie poste (AT), Yeroui Safa.

Ces nouvelles infrastructures, qui seront ouvertes dans les daïras de Hammam Bouhadjar (2) et El Malah (1), ainsi qu'au niveau de la localité de Bailliche dans la commune d'Ouled Boujemâa, renforceront les

64 bureaux de poste opérationnels, a précisé M. Safa. Selon l'APS, parallèlement aux efforts de renforcement des infrastructures d'accueil qui désengorgeront les bureaux actuels au niveau d'un nombre de daïras, l'antenne d'AT d'Aïn-Témouchent a bénéficié d'une enveloppe de 72 millions DA sur budget de wilaya qui sera consacrée à la réhabilitation des bureaux de poste fonctionnels, pour l'amélioration des conditions d'accueil de la clientèle et d'exercice des agents. Cette enveloppe, qui s'insère dans le cadre de l'amélioration du service public, a permis de concrétiser plusieurs actions au niveau de nombreuses communes de la wilaya, a rappelé M. Safa, signalant l'ouverture de

bureaux de proximité visant le rapprochement d'Algérie poste de ses clients, notamment au niveau de l'Établissement hospitalier Dr-Benzerdjeb, au chef-lieu de wilaya et dans la commune d'Aïn-Larbâa. L'antenne d'Aïn-Témouchent a, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la poste, organisé des portes ouvertes au niveau de la recette principale du chef-lieu de wilaya, marquées par des expositions sur les prestations et services présentées à la clientèle.

A l'ordre du jour de cette manifestation figurait le programme d'action et les projets tracés pour le développement du secteur.

B. M.

ORAN, NOUVELLES AGENCES DE TOURISME

Dépôt de 20 demandes d'agrément

Quelque 20 demandes d'agrément de nouvelles agences de tourisme et de voyages ont été déposées dans la wilaya d'Oran en 2016, a indiqué, mi-octobre, le directeur local du tourisme.

Ces demandes ont été examinées au niveau de la direction du tourisme qui les a transmises à la commission ministérielle chargée de l'agrément des agences de tourisme et voyages pour étude et prise de décision concernant ces dossiers, a souligné, à l'APS, Belabbès Kaim Omar.

Il a relevé que les demandes de création d'agences de tourisme à Oran sont en constante augmentation. Leur nombre est passé de 75 dossiers en 2012 à 115 actuellement.

Belabbès Kaim Omar a, par ailleurs, mis en exergue le travail de sensibilisation menée par ses services en direction des agences de voyages opérationnelles à Oran pour proposer à la clientèle potentielle des produits mettant en exergue les atouts de la wilaya, en plus des prestations assurées régulièrement comme l'organisation des séjours de Hadj et de la Omra. L'objectif est de donner une meilleure image de la destination touristique



oranaise qui, en plus de ses sites balnéaires attrayants, dispose d'autres potentialités à exploiter et à proposer aux touristes nationaux et étrangers comme les 600 sites culturels, historiques et culturels recensés à travers la wilaya.

Ces actions de sensibilisation, poursuit le responsable, s'inscrivent dans le cadre de la promotion du tourisme national, placée sous le slogan "Découvrez ton pays".

APS

EL-TARF

La DCP a enregistré 900 infractions commerciales

Les services de contrôle et des prix (DCP) de la Direction du commerce de la wilaya d'El-Tarf ont relevé, entre les mois de juin et septembre derniers 884 infractions au cours des 5224 opérations de contrôle effectuées, selon les services de la DCP. Ces infractions concernent, entre autres, la vente de produits impropres à la consommation, le défaut d'immatriculation au registre de commerce et le non-respect des conditions et des règles d'hygiène a précisé la même source détaillant que cette infraction représente un taux de 46.1% des transgressions relevées.

La même source qui a ajouté que 66 locaux commerciaux ont été fermés durant la même période, a souligné qu'une quantité de 7 979 kg de produits impropres à la consommation, d'une valeur de près 160.000 DA, a été saisie, entre juin et septembre derniers.

Les mêmes services qui font état de l'établissement de 881 dossiers de poursuite judiciaire, précisent, par ailleurs, que le montant de défaut de facturation, lors des opérations de contrôle effectuées entre juin et septembre derniers est estimé à 140 millions de dinars. S'agissant des pratiques commerciales, les services du commerce ont indiqué que 4 619 interventions ont été enregistrées, durant la même période, à El Tarf où 1.211 infractions ont été relevées et 1200 procès-verbaux ont été établis, donnant lieu à la fermeture de 81 locaux commerciaux.

Le non-affichage des prix des produits et des tarifs est l'infraction la plus réponde avec un taux de 43.67%, a-t-on détaillé soulignant qu'aucun cas d'intoxication alimentaire n'a été signalé durant la même période.

BATNA

Le barrage El-Medouar alimente 44% des habitants

Près de 44% de la population de la wilaya de Batna est actuellement alimentée en eau potable (AEP) à partir du barrage Koudiat El-Medouar (35 km de la ville de Batna), a indiqué le directeur des ressources en eau, Abdelkrim Chebri.

Le barrage Koudiat El-Medouar, alimenté depuis le méga-ouvrage hydraulique Beni Haroun (Mila) dans le cadre du programme des transferts des eaux assure un approvisionnement de 56.000 m³ à près de 536.766 habitants des villes de Batna, d'Aïn-Touta, d'Arris, de Barika et de Tazout, selon la même source, précisant que le chef-lieu de wilaya se taille la part du lion avec un approvisionnement journalier de 32.000 m³, suivie de Barika 11.000 m³/j, Aïn-Touta 8.000 m³/j, Tazout 3.000 m³/j, tandis que Arris est dotée de 2.000 m³/j.

Le directeur des ressources en eau a, par ailleurs, révélé que ce volume de 56.000 m³, pompé à partir du barrage Koudiat El-Madouar, représente le quart de la consommation quotidienne de la wilaya de Batna, faisant, dans ce sens, savoir que la wilaya de Batna dispose de 392 forages, dont 315 consacrés à l'approvisionnement en eau potable. En dépit des efforts déployés dans la région des Aurès, l'approvisionnement en eau potable dans certaines communes reste insuffisant, a affirmé M. Cherbi, expliquant qu'une enveloppe de 210 millions de dinars a été mobilisée en 2016 pour remédier, avant mars 2017, au déficit en dotation d'eau potable que connaissent huit agglomérations de cette wilaya.

APS

TURQUIE

Les dirigeants du principal parti prokurde en garde à vue

Les deux coprésidents et plusieurs députés du HDP, principal parti prokurde de Turquie, ont été placés en garde à vue dans la nuit de jeudi à vendredi, une mesure qui risque d'aggraver les tensions dans le Sud-est à majorité kurde du pays.

Selahattin Demirtas et Figen Yüksekdag, qui dirigent conjointement le Parti démocratique des peuples, ont été interpellés dans le cadre d'une enquête « antiterroriste » liée au Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), selon l'agence de presse turque Anadolu.

Ces arrestations, ordonnées par le parquet de Diyarbakir (sud-est), représentent un coup de filet sans précédent contre le HDP, un parti farouchement opposé au président Recep Tayyip Erdogan. Avec 59 députés, c'est la troisième force parlementaire du pays. Au total, au moins 11 députés du HDP ont été placés en garde à vue, selon une liste diffusée par le parti et par le ministère de l'Intérieur. Parmi eux, figurent des poids lourds, comme Idris Baluken, président du groupe parlementaire HDP, et Sirri Süreyya Önder, figure respectée de la cause kurde, indique l'AFP. Une perquisition était en cours vers 04H00 (01H00 GMT) au quartier général du HDP à Ankara, selon les images retransmises en direct par la chaîne d'information NTV. « Le HDP



appelle la communauté internationale à réagir contre ce coup du régime d'Erdogan », a déclaré le parti sur son compte Twitter.

Ce vaste coup de filet nocturne intervient dans un contexte très tendu dans le sud-est à majorité kurde de la Turquie, ensanglanté par des combats quotidiens entre forces de sécurité et membres du PKK, une organisation classée « terroristes » par Ankara, Washington et Bruxelles.

M. Demirtas et Mme Yüksekdag font l'objet de plusieurs enquêtes pour des liens présumés avec les rebelles kurdes. Selon Anadolu, leur placement en garde à vue a été décidé après qu'ils eurent refusé de répondre à des convocations judiciaires.

Une puissante explosion frappe le centre de Diyarbakir

Un attentat à la voiture piégée a frappé, vendredi, le centre de Diyarbakir,

la grande ville du sud-est de la Turquie, ont annoncé les services du gouverneur local, confirmant des informations des médias turcs qui font état d'un mort et au moins 30 blessés, indique Reuters.

De nombreuses ambulances ont été dépêchées sur les lieux de l'explosion, indique l'AFP se référant aux responsables. Des coups de feu ont éclaté après la déflagration. Cette explosion survient quelques heures après l'interpellation des dirigeants et de députés du principal parti prokurde du pays dans le cadre d'une enquête "antiterroriste" en lien avec les rebelles du PKK. Il n'était pas possible d'établir dans l'immédiat un lien entre ces deux événements.

Plusieurs immeubles d'habitation voisins du bâtiment de la police ont été fortement endommagés, a constaté un journaliste de l'AFP sur les lieux. Des policiers ont tiré des coups de feu

en l'air pour disperser des habitants en colère qui criaient des slogans antigouvernementaux, selon ce journaliste.

"Ne nous battons pas ! Nous devons être solidaires aujourd'hui", a lancé un policier en direction des personnes rassemblées. Le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), un groupe classé "terroriste" par Ankara et ses alliés occidentaux, a revendiqué ces derniers mois plusieurs attaques à la bombe contre des cibles de la police à travers la Turquie.

Le sud-est du pays est ensanglanté par des combats quotidiens entre le PKK et les forces de sécurité depuis la rupture, à l'été 2015, d'un fragile cessez-le-feu, qui a sonné le glas du processus de paix pour mettre un terme au conflit qui a fait plus de 40.000 morts depuis 1984.

R. I. / Agences

RD CONGO

La police fera observer l'interdiction de manifester à Kinshasa

La police congolaise a promis, jeudi, qu'elle ferait observer la mesure d'interdiction de manifestations politiques prise par les autorités, à 24 heures de la tenue à Kinshasa d'un meeting populaire de l'opposant historique en RDC, Étienne Tshisekedi.

« La police nationale tient à préciser que la journée du samedi 5 novembre 2016 reste une journée ordinaire, comme tant d'autres, où tout le monde vaquera librement à ses occupations, et qu'aucune perturbation de l'ordre public ne sera tolérée », selon un communiqué. Des unités de police vont « intensifier leur présence dans tous les points chauds et sites stratégiques avec pour finalité (...) de faire observer l'interdiction de l'exercice de toute action à caractère politique non autorisée » par les autorités urbaines.

La manifestation maintenue
Interrogé par l'AFP, Jean-Marc

Kabund, secrétaire général du parti historique d'opposition Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a répondu que la mesure était « nulle et de nul effet ». « L'UDPS et le Rassemblement maintiennent le meeting du 5 novembre. »

« Nous avons informé l'autorité de la ville par un courrier conformément aux [prescriptions] de la Constitution, puis nous manifesterons sans nous faire prier », a-t-il ajouté. Avant de s'emporter : « C'est une violation flagrante de la Constitution, le pouvoir tente de museler l'opposition pour réussir son coup de force d'imposer M. Joseph Kabila après le 19 décembre. »

L'Onu demande la levée d'une interdiction « injustifiée »

Une position partagée par plusieurs ONG congolaises de défense des droits de l'homme, qui ont demandé aux autorités kinoises de lever cette

mesure d'interdiction, la qualifiant d'« anticonstitutionnelle ».

« Un groupe d'experts des droits de l'Homme des Nations unies a appelé jeudi 03 novembre les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) à lever une interdiction "injustifiée" des manifestations dans la capitale », fait également savoir un communiqué publié par les Nations Unies jeudi 3 novembre.

« Dans une période électorale hautement contestée, les citoyens devraient avoir davantage d'espace pour exprimer leurs libertés fondamentales », ajoute les rapporteurs de l'Onu en RDC.

Interdiction justifiée par les violations de septembre

Le 25 octobre, Étienne Tshisekedi avait signé un communiqué annonçant la tenue d'un meeting populaire le samedi 5 novembre à Kinshasa. But de la manifestation : montrer à nou-

veau l'opposition de la coalition du Rassemblement à l'accord signé entre le pouvoir et une frange de l'opposition actant le report des élections à avril 2018. Mais aussi exiger le départ de Joseph Kabila du pouvoir à la fin de son mandat, c'est-à-dire le 20 décembre.

La décision des autorités d'interdire toute manifestation à caractère politique jusqu'à nouvel ordre avait été prise suite aux violences qui ont secoué Kinshasa les 19 et 20 septembre et causé la mort d'au moins 53 personnes, selon l'Onu.

Ces violences meurtrières avaient éclaté en marge d'une manifestation du Rassemblement de l'opposition contre la prolongation du mandat de Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001.

R. I. / Agences

LIGUE 1 MOBILIS (10E J)

CHAUD DERBY AU 5-JUILLET

La 10e journée du Championnat national de Ligue 1 Mobilis de football, prévue aujourd'hui, offrira aux puristes un derby algérois palpitant entre l'USM Alger et l'USM Harrach, alors que le MC Alger effectuera un déplacement périlleux à Tadjenamet.



EQUIPE NATIONALE

Hanni et Tahrat repêchés, confiance renouvelée aux 4 locaux

LIGUE 1 MOBILIS (10E J)

Chaud derby au 5-Juillet

La 10e journée du Championnat national de Ligue 1 Mobilis de football, prévue aujourd'hui, offrira aux puristes un derby algérois palpitant entre l'USM Alger et l'USM Harrach, alors que le MC Alger effectuera un déplacement périlleux à Tadjanenet.



PAR MOURAD SALHI

Après avoir remporté la Supercoupe d'Algérie au détriment du MC Alger (2-0), l'USM Alger, qui n'est autre que le leader du championnat, recevra les voisins de l'USM Harrach au stade 5-Juillet. Un stade qui va ouvrir de nouveau ses portes au grand bonheur du public algérois après presque un mois de fermeture en raison des travaux. Ayant réussi à remporter leur premier titre de la saison, les Rouge et Noir sous la houlette du nouvel entraîneur Paul Put tenteront de maintenir leur bonne dynamique et préserver du coup leur fauteuil de leader. Le rendez-vous de la capitale s'annonce indécis entre deux équipes aux objec-

tifs diamétralement opposés. Si le club phare de Soustara ne veut pas céder la première place, son adversaire du jour l'USM Harrach espère glaner les trois points pour l'avant-dernière place au classement général. Ce sera la première sortie de Paul Put, le nouvel entraîneur de l'USM Alger, qui a remplacé Jean-Michel Cavalli au lendemain de la défaite des Rouge et Noir face au CA Batna (2-1) pour le compte de la précédente journée. Cet entraîneur tentera certainement de réussir ses débuts à la tête des Rouge et Noir.

Le MCA en péril à Tadjanenet
Ayant perdu la Supercoupe contre l'USM Alger, les joueurs du MC Alger se déplaceront à Tadjanenet

avec un moral au plus bas. Le Mouloudia, qui a enregistré des résultats mi-figue mi-raisin, vit sous une forte pression des supporters. D'ailleurs, l'entraîneur Djamel Menad n'a pas pu supporter et a remis le tablier juste après le match de la Supercoupe. Les coéquipiers d'Abderhamane Hachoud seront dirigés cette fois-ci par l'entraîneur Kamel Moussa. L'ancien entraîneur de la JS Kabylie aura comme mission de redresser la barre et gérer surtout les vestiaires.

"Le Mouloudia est un grand club que je ne peux pas refuser. Le défi est énorme, mais je suis habitué à ce genre de situation. Je n'ai pas la baguette magique, mais je ferai de mon mieux pour redresser la barre. Le championnat est un

ensemble de matchs que nous sommes tenus de bien gérer", a indiqué le nouvel entraîneur des Vert et Rouge qui sera, signalons-le, présent sur le banc ce soir à l'occasion du match face au DRB Tadjanenet. Ce dernier, qui vit également un passage à vide, aura à cœur de respecter son adversaire du jour pour éviter toute complication de sa situation. L'entraîneur Liamine Bougherara, qui a évoqué son départ à maintes reprises, est appelé à trouver la bonne formule qui lui évitera la porte de sortie.

Le Chabab pour se faire une santé
Le CR belouizdad, cez qui rien ne va plus, tentera de profiter de la venue de l'Olympique Médéa pour renouer avec les victoires et reprendre

la confiance. Sans entraîneur depuis le départ du Français Alain Michel, le Chabab aura une belle opportunité sur sa pelouse du stade 20-Août pour glaner les trois points de la victoire. Restant sur une défaite face au RC Relizane, le club phare de Laâquba n'a d'autre alternative que de l'emporter pour remettre de l'ordre dans la maison. Le faux pas est interdit, donc, face à cette ambitieuse formation de Médéa. En tout cas, les gars de Médéa ne comptent pas se présenter à la capitale dans la peau d'un vaincu expatriote, mais ils sont attendus à sortir leur grand jeu pour mettre en difficulté le Chabab. Ce rendez-vous s'annonce, d'ores et déjà très disputé et promet un beau spectacle.

M. S.

LIGUE 1 MOBILIS

Badou Zaki donne son accord au CR Belouizdad

L'ex-sélectionneur marocain Badou Zaki a donné son accord de principe pour diriger le staff technique du CR Belouizdad, en remplacement du Français Alain Michel, limogé, a indiqué, mercredi à l'APS, le coordinateur du club algérois.

"Le Marocain Badou Zaki sera présent vendredi à Alger pour finaliser son contrat avec les dirigeants du club. Il supervisera l'équipe face à l'O Médéa, samedi au stade du 20 août pour le compte de la 10e journée de la Ligue 1", a déclaré Karim Chetoui. Né le 2 avril 1959, Badou Zaki a dirigé auparavant la sélection marocaine de football avant d'être limogé au bout de 20 mois de travail à la tête des Lions de l'Atlas. Le CRB a déjà "consommé" deux entraîneurs depuis le début de cet exercice. Outre Alain Michel, le technicien Fouad Bouali, engagé durant l'intersaison, avait été limogé au bout de deux journées de championnat. Avant la 10e journée prévue pour ce week-end, les Rouge et Blanc, qui restent sur quatre défaites de suite, occupent la 13e place au classement avec 7 points.

LIGUE 1 MOBILIS

Pas d'arrêt du championnat lors de la prochaine date FIFA

Le championnat de Ligue 1 algérienne de football se poursuivra lors de la prochaine date FIFA qui verra la sélection nationale rendre visite à son homologue nigériane le 12 novembre dans le cadre de la 2e journée des éliminatoires du Mondial-2018 en Russie.

La 11e journée du championnat s'étalera sur trois jours (10, 11 et 12 novembre), selon le programme publié jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Avant, la compétition nationale observait une trêve à chacune des sorties des Verts, même si la composante de ces derniers est constituée dans sa quasi-totalité de joueurs évoluant à l'étranger. Pour le prochain match de l'équipe nationale au Nigeria, le nouvel entraîneur national, le Belge Georges Leekens, a fait appel, dans sa liste des 23, à quatre éléments exerçant dans le championnat local. Il s'agit des deux gardiens de but, Malik Asselah (JS Kabylie) et Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa), ainsi que des défenseurs Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif) et Houari Ferhani (JS Kabylie).

USMA

Khould absent 5 mois environ

Sorti sur blessure mardi à l'occasion du match de la Supercoupe d'Algérie 2016, le défenseur de l'USM Alger Naacerdine Khould a été opéré et connaît désormais la durée de son indisponibilité. L'international Algérien a subi avec succès une opération aujourd'hui à la clinique Saada à Alger, nous apprend le site officiel de son équipe l'USM Alger. Le milieu axial reconverti en défenseur central depuis quelques saisons, a contracté une blessure au péroné mardi face au MC Alger au Stade Tchaker où son équipe a décroché le trophée face à son voisin (2-0).

Le défenseur de 30 ans, qui figurait dans la sélection pour affronter le Nigeria (qualifications pour le Mondial 2018), sera indisponible pour une durée de 4 à 5 mois.



EQUIPE NATIONALE

Hanni et Tahrat repêchés, confiance renouvelée aux 4 locaux

Le nouvel entraîneur de la sélection algérienne, Georges Leekens, a fait appel à six autres joueurs pour compléter la liste des 23 concernés par le match face au Nigeria, le 12 novembre à Uyo pour le compte de la deuxième journée des qualifications africaines au Mondial-2018 (groupe B).

Il s'agit de Mehdi Tahrat (Angers / France), Sofiane Hanni (Anderlecht / Belgique), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif / Algérie), Houari Ferhani (JS Kabylie / Algérie), Malik Asselah (JS Kabylie / Algérie) et Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa / Algérie). Leekens avait dévoilé mardi une liste de 18 joueurs évoluant tous à l'étranger dans laquelle l'on a noté le retour des défenseurs du Real Betis (Espagne), Aïssa Mandi et de l'ES Tunis, Hichem Belkaroui, ainsi que du milieu de terrain Nabil Bentaleb, très en vogue avec sa nouvelle équipe allemande de Schalke 04.

Face au Cameroun lors de la première journée (1-1), les deux premiers étaient blessés alors que le troisième était suspendu. Le milieu de terrain Adam Ounas (Bordeaux/France), qui avait décidé de défendre les couleurs nationales après avoir évolué dans les sélections françaises de jeunes catégories, figurait dans cette liste pour la première fois, avant qu'il ne soit dispensé du rendez-vous d'Uyo à cause d'une blessure. Il a été remplacé par Hanni. Le défenseur du Stade Rennais (France), Mehdi Zeffane, très critiqué pour son rendement face aux



Camerounais, n'a pas été convoqué. Tout comme son coéquipier en club Rami Bensebaini. Walid Mesloub (Lorient / France) et Yassine Benzia (Lille / France), ont été eux aussi recalés. Tahrat avait connu le même sort avant qu'il ne soit repêché. Pour le reste du groupe, l'ancien coach de la Tunisie a fait confiance à la composante retenue face aux Lions indomptables. A l'issue de la première journée des qualifications, le Nigeria est leader du groupe B grâce à sa victoire contre la Zambie (2-1) à Ndola, devantant l'Algérie et le Cameroun (1 point chacun).

La liste des 23

Gardiens de but : Raïs M'Bolhi (Antalyaspor, Turquie), Malik Asselah (JS Kabylie, Algérie), Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa, Algérie).

Défenseurs : Hichem Belkaroui (ES Tunis, Tunisie), Liassine Cadamuro

(Servette Genève, Suisse), Faouzi Ghoulam (SSC Naples, Italie), Carl Medjani (CD Leganès, Espagne), Aïssa Mandi (Real Betis/Espagne), Mehdi Tahrat (Angers, France), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif, Algérie), Houari Ferhani (JS Kabylie, Algérie).

Milieu de terrain : Mehdi Aïmeur (Dijon FCO, France), Ryad Boudebouz (Montpellier HSC, France), Yassine Brahimi (Ferr Porto, Portugal), Sofiane Feghouli (West Ham United, Angleterre), Adlène Guediouara (Watford FC, Angleterre), Saphir Taïder (Bologne FC, Italie), Nabil Bentaleb (Schalke 04, Allemagne), Sofiane Hanni (Anderlecht, Belgique).

Attaquants : Rachid Ghezzal (Olympique Lyonnais, France), Riyad Mahrez (Leicester City, Angleterre), Islam Slimani (Leicester City, Angleterre), Hlail El Arabi Soudani (Dinamo Zagreb, Croatie).

MONDIAL-2018/QUALIFICATIONS

Tahrat souffre des adducteurs

L'international algérien Mehdi Tahrat, convoqué pour le match de la sélection nationale face au Nigeria le 12 novembre prochain, a été laissé au repos par son club français Angers SCO, à cause de sa blessure aux adducteurs, indique jeudi la presse locale.

Tahrat ne devrait pas être retenu pour le match à

domicile contre Lille, samedi dans le cadre de la 12e journée de la Ligue 1 française, ajoute la même source.

Le défenseur de 26 ans avait rejoint les Angevins le 31 août passé en provenance du Red Star (Ligue 2, France). Mais depuis son arrivée à Angers, il n'a fait qu'une seule apparition, il y a une semaine,

pour le compte de la Coupe de la Ligue de France. Tahrat, convoqué pour les deux précédentes rencontres des Verts, n'était pas retenu dans la première liste des 18 joueurs évoluant à l'étranger en prévision du match contre le Nigeria dans les éliminatoires du Mondial-2018, avant qu'il ne soit repêché dans la liste additive des

six joueurs dévoilée mercredi. La sélection algérienne, accrochée par le Cameroun (1-1) lors du précédent match comptant pour la première journée des qualifications du rendez-vous planétaire de la Russie, débutera lundi prochain à Sidi Moussa (Alger) son stage qui précède le déplacement du Nigeria.

TOUR DU FASO –
7^E ÉTAPE**Deuxième
place pour
Abderrahmane
Hamza**

Le cycliste algérien Abderrahmane Hamza a terminé deuxième de la 7^e étape du Tour international du Burkina Faso, course jeudi entre les villes de Bobo Dioulasso et Banfora sur une distance de 85 km. Cette 7^e manche du Tour du Faso s'est disputée au sprint où le dernier mot est revenu à l'Erythréen Meron Abraha (2:00:10), Abderrahmane Hamza (GSP) pointe à la deuxième place alors que l'Ivoirien Isiaka Cissé complète le podium. C'est la troisième victoire d'un coureur de l'Erythrée dans cette 29^e édition du Tour du Faso après Araya Dawit (1^{ère} étape) et Zemenfes Solomon (3^{ème} étape).

De son côté, l'autre Algérien, Nassim Saïdi, s'est adjugé la 5^{ème} place. Le sociétaire de l'équipe marocaine d'Al Marakeb Pro Cycling Team termine avec 34 secondes de retard sur le trio de tête. Il parvient tout de même à conserver son maillot vert du vainqueur au point (128 pts). Pas de changement, en revanche, au classement général de la compétition. Le Tour est toujours dominé par le Burkinabais Harouna Ilboudo, suivi du Français Vincent Graczy et l'Erythréen Kibrom Mehari. Le premier algérien est Khaled Abdenbi qui pointe à la 9^e place avec un retard de 1 minute et 53 secondes du leader.

La 8^e étape, prévue ce vendredi, se déroulera entre Bobo et Dédougou sur un parcours long de 170 kilomètres.

SUPER DIVISION A
(MESSIEURS)**Le coup d'envoi
de la nouvelle
saison reporté
d'une semaine**

Prévu ce week-end, le lancement de la saison 2016/2017 du Championnat national de basketball, Super Division A (seniors messieurs) a été reporté à la semaine prochaine, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de basketball (FABB).

"En raison du retard enregistré dans la reprise des activités des associations et dans la transmission des dossiers d'engagement, d'affiliation et de licences ainsi que les différents entretiens ayant eu lieu entre les deux parties, la FABB soucieuse de la situation qui prévaut et partant sur la base de toutes ces données a pris la décision de reporter le démarrage du championnat national SD/A, prévu initialement pour le 4 et 5 novembre, pour le reprogrammer officiellement les 17 et 18 novembre 2016", indique le communiqué de la FABB.

A note que pour cette saison, la Super Division "A" va passer de 14 à 16 équipes, qui seront réparties en deux poules 8, selon la nouvelle formule de compétition adoptée par le bureau fédéral.

Composition des poules :

Poule 1 : COBB Oran, PS El Eulma, NA Hussein-Dey, CSC Gué de Constantine, WA Boufarik, IR Bordj Bou Arréridj, GS Pétroliers, OMS Miliana.

Poule 2 : O. Batna, CSMB Ouargla, USM Blida, AB Skikda, NB Staoueli, RC Constantine, US Sétif, CRB Dar Beïda.

LIGUE DES CHAMPIONS

Leicester déjà dans l'histoire !

Accroché par le FC Copenhague (0-0) mercredi à l'occasion de la 4^e journée de la Ligue des Champions, Leicester a lâché ses premiers points au terme d'une bien pâle prestation.

Mais les Foxes, encore une fois bien aidés par les arrêts de classe de leur gardien Kasper Schmeichel (29 ans, 4 matchs en LdC cette saison), ont au moins fait en sorte de garder une nouvelle fois leur cage inviolée. D'après Opta, le champion d'Angleterre est tout simplement la première équipe de l'histoire à ne pas avoir encaissé le moindre but au terme de ses quatre premiers

matchs dans la compétition. Un record honorable, même si on aimerait voir Riyad Mahrez et sa troupe encore plus fringants !

Fracture de la main pour Schmeichel

Mauvaise nouvelle pour Leicester. Etincelant contre Copenhague (0-0), mercredi en Ligue des Champions, le gardien Kasper Schmeichel (29 ans, 8 matchs en Premier League cette saison) a terminé la rencontre avec une fracture à la main droite. Verdict : au moins un mois d'absence pour le portier danois. C'est l'Allemand Ron-Robert Zieler qui le remplacera au cours des prochaines semaines, comme face à Burnley (3-0), Chelsea (2-4) et Manchester City (1-4) en septembre.



ARSENAL

**Wenger prévient
Khaka**

Transféré pour 45 millions d'euros du Borussia Mönchengladbach à Arsenal l'été dernier, Granit Khaka (24 ans, 7 matchs et 1 but en Premier League cette saison) réalise de bonnes prestations chez les Gunners. Mais l'international suisse a tout de même un défaut : son comportement sur le terrain.

"Normalement, il est un garçon très calme, très posé. Parfois sur le terrain, il a des réactions un peu impulsive et il le sait. Mais cela ne suffit pas d'en parler. Il doit travailler sur ça et tenter de garder le contrôle de ses réactions dans le jeu", a prévenu son entraîneur Arsène Wenger en conférence de presse. Le milieu de terrain avait été suspendu trois matchs après son expulsion contre Swansea (3-2), le 15 octobre dernier, pour une faute bête sur Modou Barrow.

LYON

**Le Milan AC
surveille trois
joueurs**

Les jeunes talents de l'Olympique Lyonnais ont toujours la cote. Selon le média italien Tuttosport, le futur directeur du Milan AC, Massimiliano Mirabelli, était présent en tribunes mercredi soir pour assister au match entre la Juventus Turin et Lyon (1-1), en Ligue des Champions. La raison ? Le club lombard s'intéresse à trois joueurs de l'OL.

Ainsi, l'attaquant Nabil Fekir (23 ans, 12 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison), le milieu Corentin Tolisso (22 ans, 16 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) et le défenseur Emanuel Mammana (20

ans, 6 matchs toutes compétitions cette saison), étaient supervisés par les Rossoneri pendant ce match. Jean-Michel Aulas aura certainement beaucoup de travail l'été prochain si le Milan AC se décide à passer à l'action sur ces dossiers.

BARÇA

**Suarez,
Bartomeu
prévient Man Utd**

Annoncé dans le viseur de Manchester United, qui serait prêt à déboursier 150 millions d'euros (voir ici), Luis Suarez (29 ans, 10 matchs et 7 buts en Liga cette saison) est encore très loin d'un retour en Angleterre. Surtout que son président Josep Maria Bartomeu compte bien blinder l'attaquant uruguayen en bouclant prochainement sa prolongation.

"Nous lisons, nous écoutons et nous voyons ces nouvelles, mais bien sûr que Luis Suarez est heureux au Barça. Nous essayons de prolonger son contrat avec Barcelone. On compte sur lui pour le futur, car il est encore jeune, il sait ce qu'il veut et a beaucoup d'ambition", a indiqué le dirigeant blaugrana à Sky Sports. Suarez est actuellement lié au Barça jusqu'en 2019.

MAN UTD

**Mourinho
s'exprime sur
son avenir**

Arrivé l'été dernier sur le banc de Manchester United, José Mourinho connaît un début d'aventure délicat à Old Trafford. Pas de quoi décourager le technicien portugais qui compte bien rester encore plusieurs années chez les Red Devils.

"J'ai un très bon sentiment envers les joueurs. Le pire sentiment que peut avoir un manager n'est pas un mauvais résultat, c'est de ne pas être heureux avec ses joueurs. J'ai exactement le sentiment opposé. Après le mauvais résultat contre Chelsea, les joueurs ont réagi d'une façon incroyable. Je suis heureux avec les joueurs et c'est un bon sentiment pour moi. Actuellement, je suis au sein du club où je veux être et je suis heureux d'y être. Au minimum, je veux rester ici jusqu'à la fin de mon contrat", a déclaré le "Special One" en conférence de presse. Mourinho est actuellement lié à Manchester United jusqu'en 2019.

REAL

**Zidane épinglé
par la presse !**

En optant pour un 4-4-2 avec Alvaro Morata en plus des habituels Karim Benzema, Gareth Bale et Cristiano Ronaldo, l'entraîneur du Real Madrid, Zinedine Zidane, a aligné une équipe très offensive face au Legia Varsovie (3-3) mercredi en Ligue des Champions. Un choix non payant pour le Français puisque les Merengues, qui possédaient deux buts d'avance, ont failli être renversés par les Polonais ! Ce jeudi, la presse madrilène n'épargne pas ZZ.

"Zidane a fait de la politique et le Legia en a profité", tacle le quotidien AS en reprochant au champion du monde 1998 d'avoir refusé de trancher entre Benzema et Morata. "Les quatre attaquants madrilènes se sont marchés dessus", déplore pour sa part Marca en dénonçant "l'embouteillage entre la BBC et Morata".

Le technicien n'est pourtant pas le seul responsable de cet impair puisque ce sont bien ses hommes qui ont commencé à lever le pied une fois qu'ils menaient 2-0...

LOUNES KHELOUI S'EN EST ALLÉ REJOINDRE LE FIRMAMENT

Il laisse deux albums prémonitoires

Lounes Kheloui s'en est allé rejoindre le firmament, à l'aube de ce jeudi, discrètement, comme il a vécu, dans le silence et la douceur d'une matinée automnale laissant derrière lui deux albums prémonitoires.

Moderne et généreux, Cheikh Kheloui, auteur compositeur interprète et un des grands maîtres du chaâbi, qui s'est éteint à l'âge de 66 ans, laisse derrière lui un dernier cadeau à ses fans : deux albums de 14 chansons, dont l'enregistrement a été achevé le 20 octobre dernier, a indiqué, à l'APS, son ami et enfant de son village (Ihesnaouene), Cheikh Imarazène. Celui-ci qui a assisté à l'enregistrement de ces albums, les qualifie de "prémonitoires". Il confie à l'APS que dans ces nouvelles chansons dont le mixage a été achevé le 20 octobre dernier et dont la sortie d'un album (composé de deux CD) était prévue vers la fin de novembre, a confié que Cheikh Kheloui "faisait ses adieux à ce bas monde comme s'il savait qu'il n'allait pas tarder à le quitter".

L'une des chansons contenues dans ce dernier album est d'ailleurs intitulée "Bqa aala kheir adoumih" (Adieu bas monde), a fait savoir Cheikh Imarazène,



visiblement ému par la perte de son ami. L'auteur de la célèbre chanson "Zrigh Oudmin Athechtqagh" a donné à la chanson algérienne 40 années de sa vie, durant lesquelles il a marqué des générations par ses chansons qui ont exprimé les joies et les peines de sa société.

Né le 14 mai 1950 à Taddart Tamoukrant, dans le grand village d'Ihesnawen (commune de Tizi-Ouzou),

Kheloui Lounes a fait son entrée dans le monde artistique en 1968, lorsqu'il a commencé à travailler sur son premier album qu'il enregistrera en 1972 et présentera en 1973 à la Radio algérienne Chaîne II, à l'émission de Meziane Rachid, un autre grand artiste disparu en octobre 2015.

Sa discographie est riche de dizaines de poèmes qu'il habille de douces mélodies, pour leur donner vie avec sa

voix chaude et son mandole.

Il aborde dans ses textes plusieurs thématiques mêlant sacré et profane, dont les difficultés de la vie, les valeurs, la séparation, l'amour de la patrie et l'amour, ce dernier thème auquel il consacre de nombreuses de ses plus belles chansons.

Si le registre musical de son œuvre reste le chaâbi, il s'était ingénié aussi à introduire dans ses chansons de notes discrètes presque imperceptibles d'autres genres musicaux, et qui font tout le charme et la singularité de son œuvre. Natif du même village que Cheikh El-Hasnaoui, il voua une véritable admiration à ce monument du chaâbi qu'il rencontra en Côte d'Azur (France) en 1979 à l'occasion de son premier gala dans l'Hexagone. Une rencontre durant laquelle Cheikh el Hasnaoui prodigue de précieux conseils à l'enfant de son village qui réveilla en lui la nostalgie de la terre natale.

Une foule nombreuse avait pris d'assaut la maison de la culture Mouloud-Mammeri où était déposée dans la matinée, la dépouille de l'artiste, pour lui rendre un dernier hommage. Elle a été ensuite transférée vers son domicile sis au quartier sud-ouest de Tizi-Ouzou où aura lieu la veillée funèbre.

L'enterrement a eu lieu hier dans son village natal, Ihesnaouène, a-t-on appris des membres de sa famille.

DÉCÉDÉ MERCREDI DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Ahmed Benbouzid enterré dans sa ville natale d'El Idrissia

L'humoriste et ancien député Ahmed Benbouzid, plus connu sous le pseudonyme de Cheikh Atallah, décédé mercredi dans un accident de la route, a été enterré jeudi dans sa ville natale d'El Idrissia (Djelfa).

Une foule d'admirateurs, de connaissances et amis du défunt a marqué de sa présence ces funérailles, aux côtés de membres de sa famille ainsi que de responsables locaux, à leur tête le wali Agoudjil Saâd, le président de l'Assemblée populaire de wilaya, des personnalités nationales et de nombreux artistes.

Avec la mort tragique de "Cheikh Atallah", la scène artistique algérienne perd une "icône dont la renommée est

surtout due à un esprit et une créativité sans égales, servis par un humour corrosif, qui a su dessiner le sourire sur les visages de milliers d'Algériens", ont témoigné des personnes interrogées par l'APS.

Le comédien Lakhdar Boukhers, héros de la série télévisuelle "Imarate El Hadj Lakhdar", a exprimé sa "profonde tristesse" suite à la perte d'Ahmed Ben Bouzid, soulignant la "haute valeur artistique de ses œuvres, en dépit de son jeune âge, ainsi que ses qualités morales, outre le fait qu'il touchait, également, à la politique, en ayant été élu député à l'APN pour un mandat".

Un autre compagnon du défunt, Amine Abdelli, qui avait pris part, avec lui, à de

nombreuses œuvres, a qualifié sa mort de "grand malheur", implorant Dieu pour lui accorder sa miséricorde, car c'est "un homme qui a beaucoup donné à l'Art", a-t-il affirmé.

Suite au décès de l'humoriste, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a présenté ses sincères condoléances à sa famille et à la communauté artistique. Le ministre a salué, dans un message de condoléances, le parcours artistique "mémorable" d'Ahmed Ben Bouzid, qualifiant sa disparition de "grande perte pour l'art, la créativité et le patrimoine national authentique".

De son vrai nom Ahmed Ben Bouzid, le défunt est né en 1970 à El Idrissia, une localité de la wilaya de Djelfa. Il était

connu pour son humour corrosif en incarnant "Cheikh Attallah", un personnage populaire, archétype de l'Algérien des hauts plateaux. Il a été animateur à la Chaîne 3 de la radio algérienne et avait, également, tenu des rôles dans un film et des séries à la télévision, entre autres.

Ahmed Ben Bouzid a, aussi, siégé à l'Assemblée populaire nationale en qualité de député indépendant.

Le célèbre comédien et humoriste est décédé, mercredi, dans un accident de la circulation, survenu sur la route reliant Zelfana et Guerrara dans la wilaya de Ghardaïa, et au cours duquel trois autres personnes ont péri et quatre ont été grièvement blessées.

RETARD DANS LA RÉALISATION DE PROJETS CULTURELS

Les problèmes techniques et administratifs à l'origine

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a expliqué le retard accusé dans la réalisation de certains projets culturels à Tiaret et Tlemcen par des problèmes techniques et administratifs. M. Mihoubi qui répondait à une question orale dans le cadre d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué que le projet de théâtre régional de Tiaret inscrit au titre du renforcement des structures culturelles de la Wilaya a été retardé en raison de problèmes administratifs liés notamment à un déficit d'assiette fon-

cière en milieu urbain.

Après la désignation d'une assiette de terrain étalée sur 4.500 m² les travaux n'ont quand même pas été lancés et entre temps la décision portant gel des projets qui n'ont pas été lancés effectivement a été promulguée.

La wilaya de Tiaret est dotée de structures culturelles pouvant abriter les activités théâtrales en attendant la relance du projet, a-t-il soutenu.

Il a évoqué la situation du patrimoine archéologique de Tiaret dont les pyramides de l'Ajdar et la grotte d'Ibn

Khalidoun, annonçant que des fouilles seront entreprises dans le cadre d'un comité d'experts algériens et égyptiens. A la question d'un autre membre de l'APN sur les projets culturels inscrits au titre de la manifestation Tlemcen capitale de la culture islamique dont l'extension de l'ancien musée et la réalisation de la bibliothèque Mohamed Dib, le ministre a répondu que plusieurs structures culturelles ont été réalisées à la faveur de cette manifestation.

Pour l'extension du musée, M. Mihoubi a fait savoir que des démarches étaient

en cours avec les services des finances à l'effet du parachèvement du projet.

Concernant la bibliothèque, il a expliqué que l'étude a été réalisée dans les délais mais que des entraves techniques et bureaucratiques ont retardé le lancement des travaux outre la situation instable de l'assiette de terrain affectée pour le projet.

Il a évoqué le problème des promoteurs qui n'ont pas perçus leurs redevances pour les prestations fournies durant la manifestation et qui ont recouru à la justice.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia

NIF : 096206019213142

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE
MINIMALE N°52/2016**

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour : **Aménagement et Revêtement TAKLEAT TALEMEST 1 ère tranche.**

- Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Bejaia sis Rue Si El Houes Bejaia contre paiement de 1.000,00 DA représentant les frais d'impression.

A - Dossier de candidature :

- ✓ Une déclaration de candidature (renseignée, signée et cachetée).
- ✓ Une déclaration de probité (renseignée, signée et cachetée).
- ✓ Le statut pour les sociétés (copie)
- ✓ Registre de commerce
- ✓ Certificat de Qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale Travaux publics, ayant la catégorie 05 et plus.
- ✓ Attestation fiscale
- ✓ Numéro d'identification fiscale (NIF)
- ✓ Casier judiciaire en cours de validité (moins de trois mois)
- ✓ Extrait de rôle apuré ou échéancier
- ✓ Mise à jour CNAS apurée ou échéancier.
- ✓ Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier.
- ✓ Mise à jour CACOBATPH apurée ou échéancier.
- ✓ Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morales (SARL, SNC, EURL,..... etc.)
- ✓ Les bilans des trois dernières années (2014-2013-2012) visés par l'administration fiscale.
- ✓ Les références bancaires (copies)
- ✓ Liste des moyens humains
- ✓ Liste des moyens matériels justifiés par cartes grises)
- ✓ Les références professionnelles à savoir les attestations de bonnes exécutions des cinq (05) dernières années (copies).

XXIX. Une offre technique : qui contient :

113. L'offre technique (chaque page dument paraphée et portant à la dernière page la mention manuscrite Lu et Accepté).
114. Le cahier des prescriptions spéciales (offre financière) (chaque page dument paraphée et portant à la dernière page la mention manuscrite Lu et Accepté).
115. La déclaration à souscrire (renseignée, signée et cachetée).
116. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ; mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.

XXX. Une offre financière : qui contient :

117. La lettre de soumission (renseignée, signée et cachetée).
118. Le bordereau des prix unitaires (renseignée, signée et cachetée).
119. Le devis quantitatif et estimatif (renseignée, signée et cachetée).

- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, Rue Si El Houes sous triple enveloppes cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant mention obligatoire suivante :

**A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE
MINIMALE N°52/2016
Aménagement et Revêtement TAKLEAT TALEMEST 1 ère tranche.
SOUSSION A NE PAS OUVRIR**

- La date limite de réception des offres est fixée à **Vingt (20) Jours** à 12H00 à compter de la date de première du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

- L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de l'A.P.C. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia

NIF : 096206019213142

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°54/2016

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : **Entretien d'espaces verts.**

- Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Bejaia sis Rue Si El Houes Bejaia contre paiement de 1.000,00 DA représentant les frais d'impression.

A - Dossier de candidature :

- ✓ Une déclaration de candidature (renseignée, signée et cachetée).
- ✓ Une déclaration de probité (renseignée, signée et cachetée).
- ✓ Le statut pour les sociétés (copie)
- ✓ Registre de commerce
- ✓ Certificat de Qualification et de classification professionnelle en cours de validité,
- ✓ Agrément
- ✓ Attestation fiscale
- ✓ Numéro d'identification fiscale (NIF)
- ✓ Casier judiciaire en cours de validité (moins de trois mois)
- ✓ Extrait de rôle apuré ou échéancier
- ✓ Mise à jour CNAS apurée ou échéancier.
- ✓ Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier.
- ✓ Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morales (SARL, SNC, EURL,..... etc.)
- ✓ Les bilans des trois dernières années (2013-2014-2015) visés par l'administration fiscale.
- ✓ Les références bancaires (copies)
- ✓ Liste des moyens humains
- ✓ Liste des moyens matériels justifiés par cartes grises)
- ✓ Les références professionnelles à savoir les attestations de bonnes exécutions des cinq (05) dernières années (copies).
- ✓ Copie d'assurance en cours de validité pour chaque véhicule proposé pour la réalisation des prestations

B- Une offre technique : qui contient :

- 1- L'offre technique (chaque page dument paraphée et portant à la dernière page la mention manuscrite Lu et Accepté).
- 2- Le cahier des prescriptions spéciales (offre financière) (chaque page dument paraphée et portant à la dernière page la mention manuscrite Lu et Accepté).
- 3- La déclaration à souscrire (renseignée, signée et cachetée).
- 4- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ; mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.

C- Une offre financière : qui contient :

- 5- La lettre de soumission (renseignée, signée et cachetée).
- 6- Le bordereau des prix unitaires (renseignée, signée et cachetée).
- 7- Le devis quantitatif et estimatif (renseignée, signée et cachetée).

- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, Rue Si El Houes sous triple enveloppes cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant mention obligatoire suivante :

**A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°54/2016
Entretien d'espaces verts
SOUSSION A NE PAS OUVRIR**

- La date limite de réception des offres est fixée à **Vingt (20) Jours** à 12H00 à compter de la date de première du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

- L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de l'A.P.C. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

Sortir l'épilepsie de l'ombre

La plupart d'entre nous confondent l'épilepsie avec sa manifestation la plus spectaculaire, la crise. Seulement 20 % savent qu'elle traduit un dysfonctionnement neurologique.

Existe-il plusieurs formes d'épilepsie ? Quelle est l'évolution de la maladie ?... Un point complet sur cette pathologie trop longtemps restée mystérieuse.

Une maladie pas comme les autres

Cette maladie reste mal connue. Le public n'en retient que ses manifestations les plus spectaculaires : cris, convulsions, "bave aux lèvres", perte de connaissance... Pourtant l'épilepsie ne se réduit pas à ces quelques symptômes.

L'épilepsie est l'affection neurologique chronique la plus fréquente : une personne sur deux cents est touchée par cette maladie. Une maladie synonyme d'angoisse pour les malades craignant la survenue d'une crise. N'importe quand. N'importe où. Et au-delà du retentissement physique, la crainte de l'exclusion, l'épilepsie est devenue une véritable maladie sociale qui tend à marginaliser ceux qui en sont victimes, de l'école et jusqu'à la fin de leur vie.

Les enfants premières victimes

Lorsqu'on évoque l'épilepsie, on devrait plutôt parler des épilepsies, tant les affections sont diverses, tant le pronostic et les modalités de traitement sont différents. Si les enfants sont les premiers touchés, la plupart des épilepsies sont heureusement bénignes en pédiatrie. Le taux maximum de la maladie se situe entre 0 et 1 an et reste très important jusqu'à 10 ans. Il décroît ensuite progressivement pour se maintenir à des taux faibles entre 30 et 50 ans et remonte de façon spectaculaire après 75 ans.

On estime que la durée de vie moyenne d'une épilepsie est de 12 à 15 ans. Certaines formes sans gravité guérissent toujours alors que d'autres ne connaîtront jamais de rémission spontanée.

On distingue en fait quatre types d'épilepsie :

- L'épilepsie spontanée bénigne (20 à 30 % des cas). Les malades répondent bien à un traitement médical que l'on peut arrêter au bout de quelques années ;
- L'épilepsie pharmacosensible (30 à 40 % des cas). La rémission est permanente sous traitement et il est possible d'envisager l'arrêt de la médication ;
- L'épilepsie pharmacodépendante (10 à 20 % des cas). L'arrêt du traitement entraîne des rechutes systéma-



tiques ;

- L'épilepsie pharmacorésistante (20 % des cas). Cette forme d'épilepsie grave résiste à tous traitements médicamenteux. Au plan individuel, cette forme d'épilepsie constitue un handicap important aux conséquences socio-professionnelles souvent majeures.

Alors que l'examen neurologique ne souligne aucune particularité dans les trois premières formes de la maladie, il est la plupart du temps anormal pour les patients pharmacorésistants. C'est alors que la chirurgie peut parfois être envisagée.

Les progrès de la chirurgie

Les épilepsies graves, résistantes aux médicaments, constituent un véritable handicap pour les patients. Plus de 80 000 personnes en France sont concernées. Pour nombre d'entre eux, l'intervention chirurgicale pourrait être synonyme de guérison. Faute d'équipement, faute de moyens, l'opération qui consiste à effectuer une ablation de la zone du cerveau dite « épileptogène », n'est encore pratiquée que par un nombre d'équipes limitées. Pourtant, il faudrait pouvoir agir vite. Dès l'enfance même quand la plasticité du cerveau est encore importante. "Mais aujourd'hui 200 à 300 patients sont opérés chaque année, explique le Dr Dominique Broglin, alors qu'environ 50 000 personnes sont des postulants potentiels à l'intervention".

Qu'est-ce que l'épilepsie ?

Elle est l'expression d'un fonctionnement anormal, aigu et transitoire de l'activité électrique du cerveau qui se traduit par des crises épileptiques appelées aussi crises comitiales. Lorsqu'une crise reste unique, on ne parle pas d'épilepsie. L'épilepsie se définit par la répétition

des crises pendant un certain temps de la vie d'un individu. Compte tenu des multiples formes d'expression des crises et de leur évolution, il n'y a pas une mais des épilepsies.

Le diagnostic

Le diagnostic d'une crise d'épilepsie repose sur la description scrupuleuse et précise du déroulement de la crise. Seul le récit du patient et/ou de son entourage permettra d'apprécier l'existence de signes évocateurs de la maladie tels que : mouvements convulsifs, pertes de connaissance, chutes, absences, relâchement des sphincters, automatismes gestuels... Pour confirmer le diagnostic, le médecin prescrira un électroencéphalogramme (EEG), examen qui enregistre l'activité électrique du cerveau et qui sera répété pour suivre l'évolution de la maladie.

Le diagnostic de la cause de l'épilepsie se fera entre autres au moyen de techniques neuroradiologiques comme le scanner et l'imagerie par résonance magnétique nucléaire (IRM).

40 % des épilepsies sont d'origine symptomatique et de 5 à 10 % sont sans cause apparente (idiopathiques) avec une origine génétique possible. Autrement, on parle d'épilepsie cryptogénique lorsque l'origine reste inconnue.

Ainsi les causes de l'épilepsie ne sont-elles retrouvées qu'une fois sur deux.

Les origines

Les épilepsies symptomatiques

Elles sont dues à une lésion cérébrale : malformation congénitale, encéphalite, séquelles d'une souffrance à la naissance, traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral, tumeur, infections du Système Nerveux Central, maladies

neurologiques évolutives, anomalies des chromosomes, malformations cérébrales...

Les épilepsies cryptogéniques

Lorsque qu'une cause est suspectée, mais ne peut être prouvée par les moyens diagnostiques actuels, on parle d'épilepsie cryptogénique dont le nombre est en constante diminution du fait de l'évolution permanente des techniques d'exploration.

Les épilepsies idiopathiques

Elles présentent un caractère génétique plus ou moins démontrable et concernent des sujets le plus souvent sans lésion cérébrale.

La prédisposition génétique n'induit pas que l'épilepsie soit une maladie héréditaire qui se transmette de manière simple et facile. La transmission de l'épilepsie est très complexe et ne concerne qu'un petit nombre de cas.

De plus, la même anomalie peut avoir des conséquences différentes selon les personnes.

Les cas d'épilepsie provoqués par une maladie, transmise elle-même génétiquement, sont à considérer différemment.

Les épilepsies idiopathiques de l'adulte sont toujours généralisées. Ce sont essentiellement des épilepsies, datant de l'enfance ou de l'adolescence, n'ayant pas guéri mais le plus souvent en rémission durable sous traitement.

Les épilepsies symptomatiques ou cryptogéniques sont le plus souvent partielles. Elles représentent près de 80 % des épilepsies de l'adulte. L'épilepsie peut être ancienne, en relation avec une atteinte cérébrale qui s'est produite dans l'enfance ; elle peut être récente, nécessitant la pratique d'un bilan à la recherche d'une cause entraînant des séquelles ou d'un trouble en cours d'évolution.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : EmploiPartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Évalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes

- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Élabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Établit une analyse des opérations de ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication

• Capacité de négociation et de persuasion

- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- Grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploiPartner-1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploiPartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

• Capacité de négociation et de persuasion

- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- Grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploiPartner-1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil avisé et superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Superviser et contrôler la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploiPartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI

Quotidien musulman d'information - 4114



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Office Public des Ventes aux Enchères Maître NAOUI Ahmed Commissaire -

Priseur

Sis cité Savah Ali SOUR EL GHOZLANE Tél : (0.26) 96.82.78 & (07.72)

29.66.72

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé Mardi 15/11/2016 à 09 h 30 au lieu et au profit de l'unité UMI SOUR EL GHOZLANE, a la vente aux enchères publiques et sur soumissions cachetées des lots suivants.

Perceuse a Colonne + (2) Affuteuses	Lot 06	Désignation du matériel et le type	N°Lot
FOUR de Trempes	Lot 08	PRESSE PLIEUSE Hydraulique ISGEC	Lot 01
Dumper L 500 a Vérin ENMTP + parraineuse manuelle ENMTP avec moules.	Lot 20	Tour - (de 1 mètre) en panne.	Lot 03
Dumper L 500 a Vérin ENMTP	Lot 21	FRAISSEUSE marque pederson en panne	Lot 04

Conditions de vente : Les meme conditions habituelles. Le commissaire -

priseur

Cuisine

Omelettes
aux poireaux

Ingrédients :

4 œufs
2 petits poireaux
1 c. à soupe de feuilles de menthe hachées
1 c. à soupe de crème fraîche
30 g de beurre
Sel, poivre

Préparation :

Nettoyer les poireaux, couper les racines et les feuilles vertes. Fendre les poireaux en deux à partir de la moitié de la partie blanche, puis les laver soigneusement, les égoutter et les émincer. Faire fondre le beurre dans une poêle, puis ajouter l'émincé de poireaux, assaisonner de sel, poivre et faire suer à feu doux une dizaine de minutes. Casser les œufs dans un bol, ajouter la crème fraîche, la menthe hachée, assaisonner de sel, poivre et battre en omelette. Lorsque les poireaux ont bien sué, les recouvrir avec les œufs battus, mélanger et laisser dorer 2 min de chaque côté. Servir directement dans la poêle de cuisson ou faire glisser sur un plat de service.

Tiramisu
café-cacao

Ingrédients :

5 œufs
1 c. à soupe de cacao
3 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
400 g de fromage blanc
24 biscuits à la cuillère
100 g de sucre en poudre
30 cl de café fort
1 pincée de sel

Préparation :

Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Mettre les jaunes dans un saladier, ajouter le sucre et travailler au fouet jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter l'eau de fleur d'oranger, puis incorporer le fromage blanc tout en soulevant la préparation pour la rendre légère. Dans un saladier mettre les blancs d'œufs et la pincée de sel. Monter en neige ferme et les ajouter à la préparation aux œufs. Prendre un moule rectangulaire. Verser la moitié du café dans un plat et tremper 12 biscuits un par un assez rapidement afin qu'ils s'imbibent sans s'émietter. Ranger les dans le moule. Recouvrir avec la moitié de la crème aux œufs. Renouveler l'opération avec le reste de biscuits et de café. Recouvrir de crème et lisser le dessus avec une spatule en bois. Saupoudrer de cacao et réserver 4 h au frais. Servir bien frais.

CONCILIER TRAVAIL ET VIE FAMILIALE

Cuisiner en maîtrisant le temps

Cuisiner contre la montre, c'est maîtriser le temps et le gérer. Pour y parvenir, les seules qualités requises sont l'ordre et l'organisation, tout le reste étant affaire d'équipement et d'imagination.

Préparer un bon repas en un temps record

De nos jours, la préparation d'un bon repas en un temps record est à la portée de toute personne bien organisée et ayant un peu d'imagination. Il suffit de savoir utiliser aux mieux les produits semi-préparés, les préparations déshydratées ou sous vide, les produits congelés, les plats précuits... quelques ajouts leur donneront souvent une touche personnelle, séduisante. Aujourd'hui, beaucoup de femmes travaillent à l'extérieur et, le soir, ne peuvent se permettre de passer de longues heures dans la cuisine à surveiller leurs casseroles. Le pourraient-elles d'ail-

leurs qu'elles s'y refuseraient...

Une bonne organisation :

Cuisiner contre la montre, c'est maîtriser le temps et le gérer. Pour y parvenir, les seules qualités requises sont l'ordre et l'organisation, tout le reste étant affaire d'équipement et d'imagination. Ainsi, on composera un menu de manière à utiliser les temps de cuisson à d'autres préparations. Si le plat principal est une friture qui exige une présence dans la cuisine, on profitera du temps mort pour préparer un entremets.

Une bonne organisation consiste aussi à programmer son menu en fonction du temps dont on dispose. Si le plat principal a été cuisiné la veille, on pourra se consacrer davantage aux entrées ou au dessert.

Cuisiner vite et bien :

Pour cuisiner vite et bien, on fera largement appel aux facilités qu'offre la vie moderne, grâce autant aux appareils électroménagers qu'aux produits, qu'ils soient surgelés ou frais. En effet, on trouve dans presque toutes les grandes surfaces des légumes déjà épluchés et nettoyés, des poissons en filets, des glaces et sorbets... De même, on se servira des appareils à cuisson rapide, comme le four à micro-ondes ou l'autocuiseur.



CORVÉES MÉNAGÈRES

Propre et brillant sans y passer tout son temps...

Même si l'on n'échappe pas à un grand ménage de temps en temps, il existe de multiples astuces pour garder la maison propre toute l'année, sans trop se fatiguer inutilement. Voici comment s'y prendre.

Gestes de prévention :

Pour éviter de trop nettoyer, commençons par ne pas trop salir. On ne pense pas toujours aux gestes les plus simples : doubler le sac poubelle de la cuisine et de la salle de bains d'un sac permanent, garnir de papier essuie-tout les tiroirs et les étagères de la cuisine susceptibles d'être tachés par l'huile, le café..., recouvrir la plaque du four d'un papier d'aluminium et le dessus des armoires de papier journal. Autant de précautions qui permettent de patienter jusqu'au grand nettoyage.

Les bons réflexes :

Donner aux enfants (et aux autres) de bons réflexes, ce n'est pas très compliqué. Apprenez-leur à s'essuyer les pieds avant d'entrer : choisissez un paillason en fibres

synthétiques; il peut absorber jusqu'à 5 litres d'eau !

Rincer la baignoire à l'eau chaude après chaque bain afin d'éliminer immédiatement les résidus est également un geste économiseur de saleté...

Des revêtements adaptés :

Pensez aux "tapis" de couloir. Profitez de la mode des canapés et fauteuils déhoussables, et choisissez des housses lavables en machines, surtout si vous avez des enfants

Une bonne odeur de propre :

Une maison propre sent bon. N'hésitez pas, et prolongez cette délicieuse sensation : sachets parfumés pour sacs d'aspirateurs, désodorisants pour lave-vaisselle et réfrigérateur, bougies parfumées ou déposer quelques gouttes d'huiles essentielles dans les humidificateurs des radiateurs.

Ménagez-vous !

En utilisant la méthode "fractionnée". Faites un petit "extra" lorsque vous avez

un quart d'heure devant vous. Les étagères du salon à dépoussiérer, un placard à ranger, la grille du four à nettoyer, ou les voliges à décrocher pour les laver...



Trucs et astuces

Conserver des jaunes
d'œuf...

Mettez-les au réfrigérateur dans un bol rempli d'eau froide. Ne les gardez pas toutefois plus de 2 ou 3 jours.

Ralentir le mûrissement
des bananes...

Placez-les dans le bac à légumes du réfrigérateur, la peau noircira mais leur chair restera de belle couleur ivoire et ferme.

Des poires bien mûres



Pour que vos poires arrivent à maturation plus rapidement, enfermez-les dans un sac en papier.

Empêcher vos pommes
de terre de germer

Pour éviter que vos pommes de terre ne germent, mettez quelques pommes dans leur bac de conservation.

Mots Fléchés N°3099

torpeurs indéfinissable	digue large tranche	influit la gloire du cabot	attendri tendait	passif images d'écran	tristes cérémonies	déçotée adverbe de lieu
mauvais cuisinier cornerai				céréale grand lac	pillage bidasse américain	prioritaires
feuille de canard fantaisie		similaire appât			bison d'Europe tong	
maladie d'alcoolique	oui comme avant vestige	laminée arbre de mail	situé à l'étude commandements		désert minéral loquement de canari	bousculades
éparpillera cuire				trouver une place déchirerait		sans effets consigner
coordination peine d'argent		voie urbaine relatées	zèle versant ensoleillé	éteintes laissées en héritage	devient téméraire fondée	restaurant rapide
objet à jeter à la mer	canailles trésorier			à moitié gâteaux embellie	platine à l'amphi camburres	coignée
long discours partie du monde			bouleversé exaspérée		montré sa joie dans ce pays	article contracté jour de cadeaux
brisaï jardin fermé beignet de porus		domicile sillons		cobalt du chimiste halo pour initiés	accord étranger arrivé à terme	pointe de rocher
symbole du curie très frisée		aussi lettre de matheux		pratique		recueil de hêtises
réduiras la voile			brutale affluence	esquille plis du passé		tragédie nippone
					la pente à l'ombre	

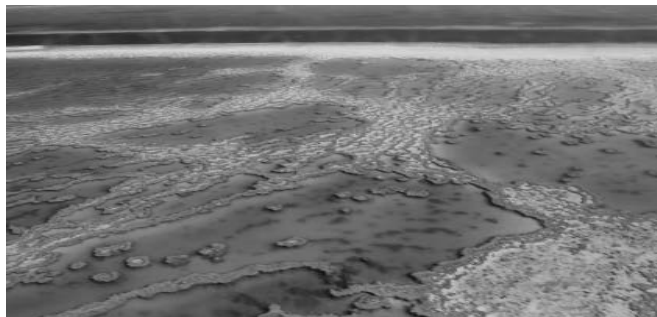
SUDOKU	N°3099	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3098
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

2					1	6	8	3	9	5	4	7	1	2
	9	1	7	8		4	7	1	6	2	3	8	9	5
8					3	7	9	2	5	1	8	7	4	6
		7	1		6	5	4	6	3	9	8	2	7	1
6	3		9	4		7	9	2	5	4	1	3	8	6
7			6	5		3	1	8	7	6	2	5	4	9
3	4				2		2	5	7	8	1	6	9	3
		2	4	3	8		1	3	9	4	7	5	6	2
9						3	8	6	4	2	3	9	1	5

■	M	■	G	■	A	■	I	■	A	■	T	■	D
■	C	■	O	■	L	■	L	■	A	■	B	■	R
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	D	■	O	■	U	■	T	■	E	■	A	■	R
■	P	■	I	■	C	■	T	■	E	■	L	■	M
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	F	■	A	■	C	■	E	■	I	■	B	■	E
■	M	■	I	■	T	■	O	■	N	■	N	■	E
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	C	■	A	■	R	■	D	■	I	■	G	■	A
■	H	■	A	■	I	■	R	■	V	■	E	■	N
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	T	■	R	■	I	■	P	■	E	■	T	■	E
■	S	■	I	■	E	■	G	■	E	■	A	■	I
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	O	■	E	■	L	■	U	■	D	■	A	■	S
■	A	■	N	■	T	■	R	■	E	■	O	■	I
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	R	■	E	■	S	■	I	■	L	■	L	■	O
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	T	■	X	■	E	■	R	■	U	■	S	■	E
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	N	■	E	■	P	■	E	■	R	■	O	■	S
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	S	■	T	■	E	■	R	■	O	■	S	■	C

La Grande barrière de corail bientôt sur la liste des sites en péril

Pour la cinquième année consécutive, un rapport met en lumière la "piètre" qualité des eaux australiennes, qui menace la Grande barrière de corail. Ce site, classé au patrimoine mondial de l'humanité, est dans un état jugé préoccupant.



Une eau de "piètre" qualité

L'Australie a reconnu jeudi qu'il fallait en faire plus pour protéger la Grande barrière de corail de la pollution après la publication d'un rapport officiel qui brosse un tableau sombre de l'état du site classé au patrimoine mondial de l'humanité. Le plus grand système corallien du monde est victime des ruissellements agricoles, du développement économique ou de la prolifération des acanthasters, étoiles de mer qui détruisent les coraux. La Grande barrière a connu ces derniers mois son pire épisode de blanchissement en raison du réchauffement climatique. Une grande partie du récif a perdu ses couleurs et bon nombre des coraux sont morts.

Canberra assure qu'il fait beaucoup pour protéger ce site emblématique mais le rapport annuel gouvernemental sur la qualité de l'eau, des herbiers marins et du corail lui a décerné la note "D", ce qui correspond à une "piètre" qualité, pour la cinquième année consécutive. La Grande barrière reçoit des ruissellements émanant de 35 bassins hydrographiques sur une zone plus vaste que le Japon. Les sédiments charriés par les eaux réduisent la luminosité, ce qui affecte l'écosystème corallien et celui des her-

biers, portant atteinte à leur croissance et à leurs capacités de reproduction.

Bientôt sur la liste des sites en péril

Le ministre de l'Environnement Josh Frydenberg a reconnu qu'il fallait en faire davantage pour protéger le site tout en soulignant que des progrès avaient été accomplis grâce au programme Grande Barrière 2050 du gouvernement. Le site de 345.000 km² a évité de justesse l'année dernière d'être placé par l'Unesco sur sa liste des sites en péril et Canberra oeuvre à un plan de

préservation sur 35 ans. "Ce rapport montre des résultats positifs mais aussi des zones où nous devons concentrer plus d'efforts", a dit le ministre. L'étude porte sur 12 mois jusqu'en juin 2015.

Le WWF demande des fonds supplémentaires

WWF a réagi en demandant que des fonds supplémentaires soient consacrés au site alors que l'Australie doit rendre compte à l'Unesco d'ici le 1er décembre des efforts entrepris. "Ce qui fait peur, c'est que cet échec porte sur une période antérieure à l'épisode de blanchissement massif qui a tué environ 22% du corail", a déclaré Sean Hoobin, porte-parole de WWF Australia. "Ces piètres notes successives sont la preuve supplémentaire que les programmes et financements actuels de la lutte antipollution sont largement inférieurs aux besoins". Le gouvernement australien a engagé plus de deux milliards de dollars australiens (1,5 milliard d'euros) sur les dix prochaines années.

Le régime paléo décredibilisé par la découverte de dents fossilisées



A la mode depuis quelques années, le régime paléolithique veut mimer le mode de vie de nos lointains ancêtres. Mais de nouvelles recherches montrent que ceux-ci mangeaient bel et bien des céréales.

Manger comme un homme du paléolithique pour se sentir mieux : et si cela n'était qu'une illusion? L'acte de naissance du régime paléolithique est un article du Dr S. Boyd Eaton paru en 1985 dans le New England Journal of Medicine. Le principe est d'imiter les habitudes nutritionnelles

des hommes de la préhistoire. Il implique un choix restreint d'aliments et supprime notamment les légumes riches en amidon comme la pomme de terre, mais aussi et surtout les produits laitiers et les céréales. Si l'objet ici n'est pas de juger des bienfaits ou non du "régime paléo" sur le plan nutritionnel, ni de ses bienfaits sur la santé, il s'agit de le confronter à une récente avancée de la paléanthropologie. Ainsi, des scientifiques britanniques de Cambridge, Cardiff, UCL et York ont-ils étudié les dents de neuf individus vivants il y a 9.000 ans, au mésolithique tardif. Et la révélation est qu'ils mâchaient du blé et de l'orge.

Une mauvaise hygiène dentaire nous renseigne

Comment savons-nous qu'ils consommaient bel et bien des céréales? Par une analyse de la plaque dentaire

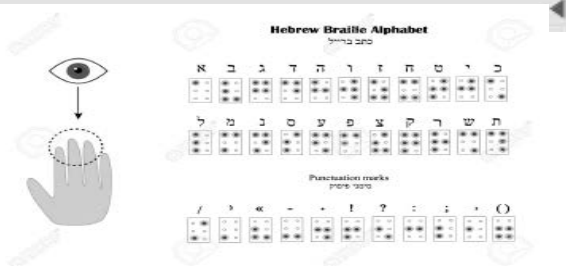
des dentitions fossilisées retrouvées. Jusqu'alors, il était admis que les chasseurs-cueilleurs se nourrissaient principalement de protéines animales, avec un rôle très restreint des végétaux. La naissance de l'agriculture intervient au néolithique encore appelé nouvel Age de pierre (polissage des outils). Cette découverte ne remet pas en cause les grandes lignes de la chronologie préhistorique. Mais les fragments céréaliers retrouvés sur les dents de spécimens vivant dans des régions reculées des Balkans, montrent que les chasseurs-cueilleurs avaient des liens beaucoup plus étendus que prévu avec les premiers groupes sédentaires. Preuve supplémentaire, les chercheurs ont trouvé des perles de gastéropodes marins provenant des côtes grecques ou de l'Adriatique, soit à des centaines de kilomètres de la région d'origine des nos ancêtres.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

ALPHABET POUR AVEUGLES (LE BRAILLE)

Inventeur : Louis Braille Date : En 1825 Lieu : France

Louis Braille, né le 4 janvier 1809 à Coupvray, en Seine-et-Marne, et mort le 6 janvier 1852, est l'inventeur français du système d'écriture tactile à points saillants, à l'usage des personnes aveugles ou fortement malvoyantes : le Braille.



**LA GRANDE SOIRÉE DES MILLE
ET UNE NUITS ENSEMBLE POUR
LA TOLÉRANCE**


22h35



Depuis Agadir, l'animateur anime cette soirée qui célèbre la paix, le dialogue et l'amitié entre les cultures de la France et du Maroc. En invité spécial, il reçoit le chanteur Black M, fort de ses succès avec les titres : «Sur ma route», «Madame Pavoshko», «Je suis chez moi»... Dans une ambiance festive, sur la grande plage, sont réunis sur scène les chanteuses Tal et Zahou, ainsi que Soprano, Amir, Claudio Capeo, le duo Fréro Delavega, alias Jérémy Frérot et Florian Delavega, les jeunes rappeurs Ridsa et Alonzo, et Souf. En outre, l'artiste sculpteur Richard Orlinski est aussi présent.

**GASPARD PROUST :
GASPARD PROUST TAPINE**


22h35



Originaire de Slovénie, Gaspard Proust s'est fait connaître pour son humour corrosif et son regard sans concession sur ses contemporains. Ancien chroniqueur au côté de Thierry Ardisson dans l'émission "Salut les terriens !", l'humoriste s'attaque aux incongruités qui pullulent dans nos sociétés. Le verbe cinglant, irrévérencieux, Gaspard Proust manie l'ironie pour bousculer les consciences dans ce spectacle où il décline l'actualité : la géopolitique, les classes sociales, le capitalisme, l'Union européenne et la crise économique, le nucléaire, l'écologie, la politique française, le racisme, les disparités entre les riches et les pauvres...

LES ANNÉES BONHEUR


23h05



Nostalgie et bonne humeur sont au programme de cette soirée orchestrée par Patrick Sébastien, avec la participation de Fabien Lecoeuvre, Elodie Gossuin, Willy Rovelli et Gérard Dahan. Ensemble, ils reçoivent de nombreux artistes, chanteurs, initiateurs et humoristes. Les petits chanteurs de Kids United, groupe créé à l'initiative de l'Unicef, interprètent leurs chansons célébrant l'amour et la paix. Sont également présents Chris Anderson, Zac, Alvaro Soler, Serge Lama, Las Ketchup, Calypso Rose, Daniel Guichard, Tal, François Feldman & Joniece Jamison, Precious Wilson, Sheila, Soprano, Ishtar, Philippe Cataldo, Gibson Brothers et Héléne. Elie Semoun, Michaël Gregorio et Noëlle Perna assurent, quant à eux, la partie humoristique de l'émission.

**MONGEVILLE
FAUTE DE GOÛT**


20h35



Alors qu'elle déjeune à La Table de Pierre, un grand restaurant bordelais, la critique gastronomique Julie Decker s'écroule, foudroyée par un empoisonnement à la ciguë. Est-elle la victime de Lelandais, le chef du restaurant qu'il ne lui a jamais pardonné l'étoile qu'il a perdue ? A-t-elle subi les foudres d'une confrérie de chefs qui s'était liguée contre les méthodes de la critique ? Pour résoudre ce mystère, Mongeville et Valentine s'immergent dans les cuisines de la grande gastronomie.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**MARTIN DE TOURS - SOLDAT,
MOINE, SAINT**


22h30



Martin le Miséricordieux est l'une des figures chrétiennes les plus vénérées en Europe. Né sur le territoire de l'actuelle Hongrie, fils d'un tribun militaire romain, Martin de Tours a forgé sa légende en 334, alors qu'il était jeune légionnaire, en donnant la moitié de son manteau à un pauvre. S'agit-il d'un élément véridique de son histoire ou d'un épisode fabuleux ? Retour sur le parcours de cet homme qui fut également moine et évêque et à qui certains miracles ont été attribués. Qui se cachait derrière le saint ?

**IZOMBIE
AMOUR ET BASKETBALL**


20h45



Liv dévore le cerveau d'un vigile de nuit qui vient d'être abattu. Alors que sa relation avec Major prend une tournure plus sentimentale, la jeune femme se retrouve dans la peau de cet homme qui était également coach en basketball pour des enfants. Pendant ce temps, Ravi reçoit une nouvelle dose d'Utopium et continue de travailler dans l'espoir de trouver un potentiel remède.

**NCIS : NOUVELLE-ORLÉANS
LE TROISIÈME HOMME**


20h50



Un quartier-maître dans la Navy décède au cours d'une opération de plongée. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un meurtre. Alors que l'enquête démarre, Brody a la surprise de voir arriver l'agent John Russo, de la sécurité intérieure, qu'elle a récemment rencontré à Washington, quand elle enquêtait sur le général Matthews. Il lui apprend qu'il est chargé d'installer une antenne à La Nouvelle-Orléans.

DANSE AVEC LES STARS


22h35



Après une semaine d'entraînement intensif et en duo avec un danseur professionnel, les neuf célébrités encore en compétition montrent pour la quatrième fois leur maîtrise du style de danse qui leur a été imposé : tango, valse, jive, foxtro, salsa... Après chaque passage, Marie-Claude Pietragalla, Chris Marques, Jean-Marc Généreux et Fauve Hautot dévoilent leurs commentaires et notent la prestation. Pour obtenir la meilleure évaluation possible, les candidats doivent non seulement avoir une technique irréprochable, mais ne pas oublier l'aspect artistique de leur prestation. Ce soir, ils passent également l'épreuve du relais. A la fin de l'émission, les téléspectateurs votent pour leur couple préféré. Le moins plébiscité quitte l'aventure.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben Mhidi
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion - Midi libre
Est : SIE Diffusion - AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SCA Bouzarhah - 0210007113000214 c8 16
Adresse : 12 rue Fouzia Mouliaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

DIVORCE DE BRAD PITT ET ANGELINA JOLIE

PAX ET SHILOH VEULENT VIVRE AVEC LEUR PÈRE !

Depuis l'annonce de son divorce avec Brad Pitt, Angelina Jolie fait tout pour obtenir la garde exclusive de leurs six enfants, Maddox, Zahara, Shiloh, Pax, Vivienne et Knox. Pourtant, selon les informations de OK! Magazine, un nouveau rebondissement pourrait faire basculer le cours des choses : Shiloh, née en 2006 et Pax, adopté en 2007, auraient fait part de leur souhait de vivre auprès de l'acteur.



Fréro Delavega

Terrible nouvelle pour leurs fans ils se sépare

Le chant des sirènes s'arrêtera l'an prochain. Jérémie Frérot et Florian Delavega, les deux membres du duo Fréro Delavega, s'apprennent à se séparer, révèle Pure Charts. Un coup dur pour les fans du duo qui a été révélé au grand public lors de la troisième saison de "The Voice". Coachés par Mika, les deux garçons étaient arrivés en quart de finale avant d'être éliminés, mais avaient rapidement signé avec Universal Music.

Bertrand Chameroy

Dans une émission de télévision il dévoile sa maladie

C'est dans l'émission Action ou Vérité, présentée par Alessandra Sublet et diffusée sur TF1 le vendredi, que Bertrand Chameroy nous en a dit plus sur sa santé. En effet, qui aurait cru que l'ex-petit protégé de Cyril Hanouna souffrait, en fait, d'une maladie incurable qui peut s'avérer dangereuse dans certains cas ? Bertrand souffre, donc, d'un mal qui se nomme la "narcolepsie", c'est-à-dire qu'il est susceptible de s'endormir à peu près tout le temps, tout à coup et n'importe où !

Fadjr	05h44
Dohr	12h31
Asr	15h28
Maghreb	17h53
Icha	19h13

FINANCEMENT LIBYEN DE LA CAMPAGNE DE SARKOZY

Le Monde dévoile des avancées de l'enquête

Un vaste système «délictueux», impliquant de hautes personnalités liées à l'ancien président français Nicolas Sarkozy, candidat à la primaire de droite, est (dé)voilé à sa protection, a révélé avant-hier le quotidien français Le Monde qui a eu accès aux enquêtes judiciaires.

«Ce réseau dévoué à l'ancien chef de l'Etat est composé de policiers ou de magistrats restés fidèles à Sarkozy, mais aussi d'hommes d'affaires, d'internediaires, de diplomates et même des journalistes», a précisé le journal dans une enquête publiée sur quatre pages.

Il a indiqué que cette «structure informelle» apparaît aujourd'hui en «pleine lumière» à la faveur de plusieurs enquêtes judiciaires, toutes conduites par le juge parisien Serge Tournaire, soulignant que cette organisation a été mise en place dès l'arrivée de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur en 2002, renforcée lors de son accession à la présidence de la République.

«La vocation de l'équipe sarkoziste» consiste à «démener les affaires susceptibles d'embarasser l'ancien président et parfois à piéger les adversaires politiques en les déstabilisant», a encore précisé Le Monde, indiquant qu'après trois ans et demi d'investigations sur le financement libyen de la campagne électorale de Sarkozy (2007), l'instruction du juge Tournaire a «spectaculairement» progressé ces derniers mois.

«Les enquêteurs, s'appuyant sur un faisceau d'indices concordants, jugent désormais probable l'hypothèse d'un financement libyen de la campagne présidentielle de Sarkozy, est-il



ajouté, même si sa mise en cause pénale reste «très hypothétique», les développements de cette enquête «inquiètent ses proches».

Par ailleurs, le journal a relevé que les magistrats enquêteurs «doivent compter avec une forte adversité qui repose sur des réseaux tant politiques que médiatiques», mettant en exergue le rôle déterminant d'Alexandre Djouhri, «porteur d'affaires», un proche de l'ancien patron des services de renseignement

intérieur (DCRI).

Selon Le Monde, Alexandre Djouhri fait son possible que l'enquête sur l'argent libyen «n'avance pas» et les révélations médiatiques «sont surveillés de près» par l'entourage de l'ancien président, «voire par Sarkozy lui-même».

«A chaque article sur le soupçon de financement libyen, M. Djouhri agit aussi ses réseaux dans les médias. Il commande à des journalistes "amis" des papiers favorables ou appelle

directement les hiérarchiques, comme le communicant Ramzi Khiroun, conseiller spécial d'Arnaud Lagardère, pour se plaindre s'ils ont trop critiqués», a-t-il rapporté, indiquant que l'une des hypothèses des enquêteurs est que Djouhri «ait été utilisé pour blanchir dans ses propres circuits financiers le cash libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy».

Les secrets de Choukri Ghanem, noyé dans le Danube...

En septembre dernier, le journal électronique Médiapart avait indiqué qu'un carnet de l'ancien ministre du Pétrole libyen, Choukri Ghanem, retrouvé noyé dans le Danube en avril 2012, consignait les millions libyens de l'ex-président français Nicolas Sarkozy, se trouve actuellement entre les mains de la justice.

Dans ce carnet, que la justice a obtenu d'un ancien dignitaire libyen, l'ancien ministre libyen a donné les détails d'une série de trois versements, en avril 2007, au moins 6,5 millions d'euros,

destinés à la campagne présidentielle de l'ancien chef de l'Etat français, ce qui pourrait bien, a estimé le journal, devenir «le pire cauchemar de Nicolas Sarkozy».

Selon Médiapart, cette affaire vaut déjà une mise en examen pour «blanchiment de fraude fiscale», «faux et usage de faux» au plus proche collaborateur de Sarkozy de cette époque, Claude Guéant, mis en cause pour avoir reçu 500 000 euros d'un des gestionnaires des comptes offshore

PACK NAVIGUI 4G DE MOBILIS
Profitez de l'internet à volonté!



Mobilis, annonce le lancement de son nouveau pack 4G avec plein d'avantages Data, une offre équipée d'un routeur wifi, qui permet le partage de la connexion et de profiter de l'internet à très haut débit, pour se connecter en toute tranquillité, partout et à tout moment.

Disponible à travers les trois wilayas couvertes par son réseau 4G : Alger, Oran et Ouargla, Mobilis propose à ses clients et pour seulement 12990DA, un pack data 4G, constitué d'un Routeur wifi de marque Huawei CPE + une SIM Navigui 4G, dotée d'une bonification internet traduite comme suit :

Un Bonus de Bienvenue de 3 Go + WhatsApp Facebook, valable 30 Jours+.

Un Bonus cumulable de 5 Go par mois valable 30 jours, offert pendant 6 mois.+.

Ainsi, à l'expiration des quotas internet offert, le client Navigui, bénéficiera d'une connexion réduite et aura la possibilité de recharger son compte et de profiter de l'internet haut débit en choisissant l'un des pass data disponible, via le menu *600# ou l'interface web www.internet.mobilis.dz. Avec le Pack Navigui 4G, Naviguez RAPIDE 3la TOUT DE SUITE.

AU COURS DE LA DERNIERE DÉCENNIE

827 journalistes tués dans le monde

Un total de 827 cas de meurtres de journalistes ont été enregistrés au cours de la dernière décennie, avec seulement 8 pc de cas où les auteurs de ces meurtres ont été tenus de rendre des comptes, selon l'Organisation des Nations unies.

Dans un message publié à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, célébrée le 02 novembre, l'organisation mondiale souligne que les attaques à l'encontre des journalistes violent les droits de l'homme des individus et portent atteinte à la liberté d'information et d'expression. L'organisation indique, à ce pro-

pos, que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) mobilise tous les partenaires pour mettre en œuvre le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, soulignant que le succès de cette entreprise repose sur une coopération accrue pour instaurer une culture de la liberté d'expression. Elle préconise des mesures concrètes à même de garantir à tout le personnel des médias l'espace dont ils ont besoin pour fonctionner sans aucune forme de harcèlement ou d'intimidation, de sorte à renforcer l'accès du pub-

lic à l'information, qui est la clé de voûte des Objectifs de développement durable.

Selon l'UNESCO, l'année 2015 a été particulièrement meurtrière pour les journalistes, avec 115 meurtres dans le monde, notamment dans les pays en guerre comme la Syrie, l'Irak et le Yémen.

«Les médias et la liberté d'expression sont en état de siège», souligne l'agence onusienne dans un rapport publié à l'occasion de la journée internationale.

Seule l'année 2012 avait été plus meurtrière que 2015, avec 124 journalistes tués.

WILAYA DE MÉDÉA

Une secousse tellurique de 3 degrés

Une secousse tellurique de magnitude de 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée avant hier à 12h01 à Mihoub dans la wilaya de Médéa, indique le centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au sud-ouest de Mihoub, précise la même source.

Deux secousses telluriques à Jijel

Deux secousses telluriques de magnitude de 2,0 et 2,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter ont été enregistrées ce avant-hier respectivement à 13h56 et 14h16 dans la wilaya de Jijel, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la première secousse a été localisé à 16 km et la deuxième à 8 km au sud-est de Tahir, précise la même source.